VOLUME XVII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 29 JANVIER 1930 NUMERO 35

Adressez toute co[rrespondance à] "LA LIBE[RTÉ"]

ABONNEMEN[TS]:

Canada - - - - - - - - - $2.00
Etats-Unis - - - - - - - $2.50
Europe - - - - - - - - - $3.00

LA LIBERTÉ

Directeur: Donatien Frémont

DIEU ET MON DROIT

Téléphone 21 817
Publiée par
CANADIAN PUBLISHERS, LTD.
619, avenue McDermot
Winnipeg, Manitoba

Législature Provinciale

PREMIERE SEMAINE DE SESSION

Le discours du trône et les adresses — Les critiques de l'opposition — Grandes lignes du programme de la session — La question du chômage

La troisième session de la dix-huitième législature du Manitoba s'est ouverte lundi, avec la cérémonie traditionnelle et l'affluence habituelle du public.

Le discours du trône

Le discours du trône, très court, indique comme l'une des principales questions à débattre la réduction des taxes sur la terre et la création de revenus provenant d'autres sources.

Une mesure très importante sera aussi la confirmation des termes de l'accord entre la province et le Dominion pour le transfert des ressources naturelles et l'établissement de l'administration requise à cet effet.

La loi des pensions de vieillesse sera amendée de façon à exiger que les demandes de pensions, avant d'être étudiées par la commission chargée de l'administration de la loi, soient approuvées par les autorités de la municipalité dans lesquelles résident les candidats.

On va faire la revision et la codification de la loi des écoles publiques, ainsi que de la loi des droits de succession. Une nouvelle loi de circulation sur les grandes routes sera mise sur pied. Une autre aura pour but le contrôle le plus efficace et la stabilisation de certaines associations de charité.

Enfin le discours du trône demande à la législature d'arrêter les plans d'une célébration appropriée du soixantième anniversaire de l'entrée du Manitoba dans la Confédération.

Une question de M. Bernier

Immédiatement après la lecture du discours du trône, le lieutenant-gouverneur s'étant retiré, M. Joseph Bernier (conservateur) se tourne vers M. Bracken et dit: "Il ne semble pas être fait mention, dans le discours du trône, de la fameuse union du parti progressiste avec les libéraux. Puis-je demander si ce mariage est accompli?" Un joyeux éclat de rire salue la remarque du député de Saint-Boniface.

"En réponse à la question de l'honorable membre, rétorque le premier ministre, avec un sourire, je puis dire que les projets de mariage progressent d'une manière satisfaisante." De nouveaux rires partent de tous les points de la salle et des galeries.

Nouveau député

On présente un nouveau député, A.-R. Welch, conservateur, élu l'été dernier comme représentant de Turtle Mountain, succédant à feu R.-G. Wills. L'hon. W.-R. Clubb, ministre des travaux publics, qui avait démissionné il y a un an, lors de l'affaire des Sept Soeurs, et a été réélu par acclamation député de Morris, est, lui aussi, présenté officiellement à la Chambre.

C'est J.-W. Breakey, député de Glenwood, qui sera le chef libéral pendant la session, en attendant la nomination d'un chef permanent. M. Breakey a été élu pour la première fois en 1914 et réélu en 1915. Défait aux élections de 1920, il a reconquis son siège en 1922 et l'a conservé en 1927.

Adresses

Contrairement à l'usage antique et solennel, le travail de la session a commencé dès mercredi par les adresses en réponse au discours du trône. I. Ingaldson (Gimli), le proposeur, et W. Morton (Gladstone), le secondeur, se montrent très optimistes, comme il sied. Le premier passe en revue la question des ressources naturelles, l'industrie de la pêche, la vente coopérative, la préservation des forêts, etc. A propos de la célébration du jubilé de diamant de la province, il rend hommage à l'oeuvre des premiers colons islandais de sa circonscription de Gimli.

En parlant de la situation agricole, M. Ingaldson dit qu'elle est encore l'industrie foncière du Manitoba. Il donne des chiffres estimant la valeur approximative de tous les produits agricoles de la province pour 1929 à $127,-956,334. Cela n'a pas été une bonne année pour les fermiers, conclut-il; mais il y a eu quelques compensations, entre autres, le beau succès remporté par la province à l'exposition royale de Toronto.

M. Morton a des paroles aimables pour les libéraux qui sont soulignées d'applaudissements chez ceux-ci et chez les progressistes. Il recommande une politique permanente des terres, devenue nécessaire avec le retour des ressources naturelles, une inspection complète et une classification de tous les terrains disponibles, pour l'avantage des futurs colons. Lui aussi passe en revue toutes les questions d'intérêt économique à l'ordre du jour.

La première mesure législative de la session été présentée dès mercredi par l'hon. R.-A. Hoey, ministre de l'éducation. Le bill a pour titre: "Codification de la loi des écoles publiques".

Critiques conservatrices

La journée de jeudi était celle de F.-G. Taylor, chef conservateur. Celui-ci ne voit rien dont il y ait lieu de se réjouir dans le discours du trône, qui renferme peu de soulagement pour le présent et peu d'espoir pour l'avenir, qui ne touche même pas aux problèmes provinciaux actuels.

M. Taylor critique le réinstallement comme ministres de MM. Clubb et Major, après leur démission. Il reproche au gouvernement de ne rien faire pour conjurer la crise du chômage. Il trouve aussi que l'on parle beaucoup de la grande richesse des ressources naturelles et que l'on néglige un peu l'agriculture, qui restera longtemps la grande industrie du pays. Le problème d'aujourd'hui, dit-il, n'est pas de coloniser les terres vacantes, mais de garder les colons sur les terres déjà défrichées.

M. Taylor annonce que l'opposition aura des questions intéressantes à poser au sujet du règlement de la question des ressources naturelles.

Autres critiques

Vendredi, c'est le tour de J.-W. Breakey, chef libéral, et de John Queen, chef ouvrier. Le premier demande au gouvernement d'alléger le fardeau des taxes qui pèse sur le fermier; il estime que la plus grosse part des $4,500,000 que la province va recevoir du Dominion avec le transfert des ressources naturelles devrait servir à ce but et à aider l'agriculture. Le chef libéral félicite M. Bracken pour le succès des négociations et il compte que les positions nouvelles qu'amènera l'administration des ressources seront accordées d'abord à des Manitobains.

M. Queen parle surtout de la question du chômage et blâme l'inaction du gouvernement sous ce rapport. Il dépose un amendement à la motion de remerciements exprimant le regret que le discours du trône ne fasse pas mention de la détresse qui existe dans la province par suite du chômage et n'indique aucune intention de s'occuper de ce grave problème.

Entre autres réformes préconisées par M. Queen, signalons l'abolition des petits districts scolaires et l'établissement de districts scolaires municipaux.

M. Bracken parle

Immédiatement après la conclusion des réponses au discours du trône par les chefs de groupes, le premier ministre Bracken parle pour la première fois et trace les grandes lignes du programme de la session. Il déclare que celle-ci sera l'une des plus importantes de l'administration actuelle. La Chambre aura d'abord à ratifier l'accord des ressources naturelles, avant de s'occuper d'établir les divers départements chargés de les administrer. Une fois la question des ressources naturelles réglée, le budget pourra être présenté, puis les bills pour les réductions de taxes.

Le chômage

La séance de lundi soir est consacrée tout entière à la question du chômage. Le premier ministre, parlant sur l'amendement Queen, déclare qu'il avait été question d'en parler dans le discours du trône, mais qu'on avait trouvé ensuite que c'était inutile et peu sage. Il dit que le chômage existe actuellement dans le monde entier; dans l'Ouest, il est dû à la maigre récolte et à la vente retardée du grain. Après avoir passé en revue les mesures de secours adoptées autrefois dans la province, M. Bracken dit que le gouvernement fédéral, qui a charge de l'immigration, devrait participer à la solution du problème et ne pas laisser tout le fardeau sur les épaules des provinces. Une conférence des maires de l'Ouest devant se tenir à Winnipeg aujourd'hui, le gouvernement provincial en attendra le résultat avant d'agir.

MM. Haig, Bernier et Ivens ont pris part au débat.

Convention Régionale de Laurier

Le programme fut exécuté à la lettre. Sans doute, tous les districts scolaires des paroisses environnantes ont fait défaut, non par mauvaise volonté, mais avec ce froid sibérien, il leur était impossible de se rendre. On l'a bien compris.

Le R. P. Bourque, S.J., a su, comme toujours, captiver son auditoire, et tout en charmant il sait instruire aussi bien les élèves et les institutrices que les commissaires et les parents. C'est élevé, profond, cependant à la portée de tous, petits et grands. Nous espérons que sa parole d'apôtre entrainera.

La classe modèle fut faite par Mlle Dumaine, de l'école Champlain. Les élèves lui firent honneur.

M. Henri Lacerte fut un peu déçu; il croyait se trouver en présence du Cercle des jeunes gens, mais tous les hommes de la paroisse voulaient en avoir leur part. Il ne fit que donner plus d'ampleur à sa thèse: "Le Devoir social". En bon catholique, il s'appuya sur un texte de l'Imitation de Notre-Seigneur et en tira des arguments très appropriés pour la circonstance.

A la clôture de la convention, nos deux orateurs, profitant du concert donné par les demoiselles de la paroisse et les enfants de l'école, surent de nouveau se gagner la sympathie de tout le monde. Faire du bien pour la plus grande gloire de Dieu, tel est leur but.

Aussi les paroissiens de Laurier profitent de la voie de la **Liberté** pour les remercier de toutes ces bonnes paroles; ils ont eu grand succès parmi nous et le but fut atteint, car ils ont ouvert des horizons nouveaux.

Tout est fini, la semence est déposée dans un terrain bien préparé. Attendons la moisson.

MGR CHARLEBOIS EST AVEC EUX

Le vicaire apostolique du Keewatin félicite Mgr Prud'homme pour sa noble et énergique protestation

S. G. Mgr Charlebois, O.M.I., vicaire apostolique du Keewatin, adresse la letre suivante à S. G. Mgr Prud'homme, évêque de Prince-Albert:

Evêché, Le Pas, Man.,
le 19 janvier 1930

S. G. Mgr J.-H. Prud'homme,
Ev. de Prince-Albert et Saskatoon.

Bien cher Seigneur,

De retour d'une absence dans mes missions, j'ai lu, avec beaucoup de plaisir et de satisfaction, votre noble et énergique protestation contre les menaces injustes et persécutrices de nos gouvernants actuels au parlement provincial de la Saskatchewan à Régina. Je me hâte de venir vous offrir mes plus chaleureuses félicitations. De tout coeur j'apporte mon entière adhésion à votre fière attitude en face du fanatisme aveugle et de l'esprit sectaire.

Votre geste est beau et grand. Il est digne de celui de nos illustres évêques Taché et Grandin, qui ont si fièrement protesté contre la persécution de l'honorable Greenway au Manitoba, en 1890, et de celui de l'honorable Haultain, à Régina, en 1892, sous le régime des Territoires du Nord-Ouest.

En ce moment, l'honorable Anderson, premier ministre à Régina, semble vouloir marcher sur les traces de ces deux personnages qui ont laissé un triste souvenir dans la mémoire de la minorité catholique du Manitoba et de la Saskatchewan.

Restons debout et unis en face de ces menaces provocatrices. On s'apercevra, avant longtemps, que le nombre de ceux qui ont l'esprit de justice et de charité, même parmi les non-catholiques, est plus grand qu'on ne pense. Le "fair play" britannique a encore plus d'amis dans ce pays qu'en a ce fanatisme étroit et brouillon qui refuse à ses semblables le droit d'enseigner leurs enfants en leur langue maternelle et de voir leurs emblèmes religieux respectés.

Daignez croire, Monseigneur, que je serai toujours à vos côtés quand il s'agira de défendre et de réclamer nos droits de catholiques et de premiers citoyens de ce pays.

Je vous prie d'agréer, Monseigneur, l'hommage de mon admiration et de mon entier dévouement.

✠ O. CHARLEBOIS, O.M.I.,
Vicaire apostolique du Keewatin.

LA CONFERENCE NAVALE DE LONDRES

Elle s'ouvre par une allocution du roi George V qui est radiodiffusée à travers le monde, ainsi que les discours des chefs de délégations — La conférence se poursuit dans l'harmonie la plus parfaite

Londres. — Le roi George V d'Angleterre a solennellement ouvert la conférence navale des cinq puissances en prononçant une allocution de six minutes qui a été irradiée à travers le monde. Il a promis la coopération de la Grande-Bretagne à seconder les efforts de la conférence pour limiter les armements navals; il a exprimé l'espoir qu'on en arrive à un accord qui préparerait la voie à un traité de désarmement général.

C'était la première fois que le roi paraissait en public depuis sa maladie de l'an passé. La figure était colorée, son pas était ferme, sa voix était riche et assurée — si forte qu'on l'entendait jusque dans les couloirs en dehors de la galerie de la Chambre des lords où s'étaient réunis les délégués et quelques invités de marque.

MacDonald préside

Immédiatement après l'allocution du roi, la conférence s'organisa selon toutes les règles. Le premier ministre de Grande-Bretagne, M. Ramsay MacDonald, fut élu président, sur proposition de M. Stimson, chef de la délégation américaine. L'assemblée tout entière se leva avec respect lorsque le roi sortit. M. MacDonald occupa aussitôt le siège laissé vide par le roi et commença son propre discours. Il montra éloquemment la nécessité d'accroitre la confiance des peuples les uns envers les autres et de préparer ainsi la voie à un accord qui mettrait un frein à la course aux armements navals. "Le monde entier, dit-il, s'attend à ce que nous procédions à ces délibérations et à ces négociations avec la détermination de respecter la signature que nous apposerons au bas de ces pactes de paix."

Colonel Stimson

Le colonel Stimson prit la parole après M. MacDonald. Il fit remarquer que cette tentative de limitation des désarmements navals ne devait pas être considérée comme définitive. "La limitation des armements navals, dit-il, est une marche continuelle. Nous considérons le désarmement comme un but que l'on atteindra par des avances successives, par des révisions et des améliorations fréquentes. Une solution trouvée aujourd'hui, si parfaite qu'elle soit, ne répondra probablement pas aux conditions de demain." Le colonel Stimson s'engagea au nom de son pays à coopérer à tous les efforts qui seraient tentés pour réduire les armements, que ce soit sur terre, sur mer ou dans les airs.

Les autres chefs de délégations prirent ensuite tour à tour la parole selon l'ordre alphabétique de leur pays. M. J.-L. Ralston, du Canada, se présenta le premier, suivi du premier ministre Andre Tardieu, de France.

M. Ralston

M. Ralston, ministre de la défense du Canada, a dit, entre autres choses: "Le Canada se présente ici sans aucune présomption d'importance exagérée. Il espère tirer partie de l'occasion pour se rendre utile envers les nations qui doivent porter le fardeau de ce grand événement. Il est conscient d'être situé de manière à se voir épargner les craintes qu'entretiennent d'autres nations pour leur sécurité. En même temps, il est prêt à assumer ce qu'il conçoit comme sa responsabilité nationale; il a entièrement partagé avec les autres nations du monde l'expérience amère de la guerre."

M. Tardieu

Le premier ministre de France, M. André Tardieu, a dit que la conférence des cinq grandes puissances navales est une expérience décisive, parce qu'en avril dernier, à Genève, le comité préparatoire du désarmement a constaté qu'il lui est impossible d'atteindre son but avant que les puissances navales arrivent à une entente préliminaire.

Le problème que nous avons à étudier, a continué M. Tardieu, se présente ainsi: notre succès dans la tâche restreinte que nous entreprenons ouvrira la voie au succès de tout l'effort pour le désarmement. Un échec pourrait amener un ajournement pour une période indéfinie. Ainsi nos responsabilités envers le monde, qui nous observe et qui nous jugera, se trouvent clairement définies.

La conférence procède sans éclat, fréquemment à huis clos, et au moyen d'entretiens particuliers entre nations. La meilleure entente règne entre les délégués.

CONVENTION REGIONALE DE LETELLIER

Les samedi et dimanche 8 et 9 février

La **Liberté** a déjà donné le programme de la convention régionale qui doit se tenir à Letellier les 8 et 9 février; nous le publions de nouveau sous une forme plus détaillée:

Le samedi 8 février

8 h. du matin — Grand'messe aux intentions de la cause scolaire. Communion générale des enfants.

10 h. — Ouverture de la convention régionale, salle municipale. "Chant du crépuscule", trio de piano, N. Shackley: Mlles Fernande, Marthe et Gabrielle Bruyère. Bienvenue: M. le Dr J.-B. Cloutier, président du Cercle paroissial de Letellier. Conférence pédagogique: R. P. Henri Bourque, S.J., visiteur des écoles de l'Association d'Education. Discussion.

2 h. de l'après-midi — "Chant des Oiseaux", duo de piano, Richards: Mlles Imelda Saurette et Ida Graveline. Conférence pédagogique: le visiteur des écoles. "Les Violettes", duo de piano, Chas-D. Blake: Mlles Irène Fraser et Alice Gervais. Classe modèle par une institutrice et des élèves du district. "L'Echo vivant", saynète: Mlles Ida Graveline et Marthe Bruyère.

Le dimanche 9 février

10 h. du matin — Grand'messe paroissiale. Sermon de circonstance.

2 h. de l'après-midi — Réunion spéciale pour les commissaires d'écoles, à la sacristie.

2 h. 30 — Réunion solennelle à la salle municipale:

"Si j'étais roi", solo de piano: Mlle Alma Cadieux.

"Ils ne l'auront jamais", choeur patriotique: les petits.

Allocution de M. le curé Messier.

"Galop brillant", duo de piano, A.-H. Sponholtoc: Mlles M.-Paule Saurette et Annette Gallant.

"Donne-moi des actes et je te tiens quitte du reste", scène patriotique. Personnages: M. Onésime Casgrain, M. Lucien Dansereau; M. Jean Latulippe, M. Joseph Boissy; Mme Jean lippe, Mlle Annette Boissy.

Allocution du délégué de l'exécutif.

Conclusions: S. G. Mgr A. Béliveau, archevêque de Saint-Boniface.

"O Canada".

Conventions régionales de l'Association d'Education

La convention régionale qui devait avoir lieu à Saint-Pierre-Jolys les 22 et 23 février est renvoyée à l'automne; elle sera tenue à Saint-Malo.

La convention de Somerset, annoncée pour les 17 et 18 mai, est retardée d'une semaine et aura lieu par conséquent les 24 et 25, à cause de l'examen de français qui tombe le 17.

Le Secrétaire Général.

S. G. Mgr Guy serait sacré à Ottawa le 19 mars

Ottawa. — On apprend de source assez certaine que S. G. Mgr Joseph Guy, nouveau vicaire apostolique de Grouard, recevra la plénitude du sacerdoce le 19 mars, en la fête de saint Joseph. Il est aussi possible que le sacre ait lieu à Ottawa, et qu'en l'absence de S. G. Mgr l'Archevêque, S. G. Mgr Grouard, O.M.I., ci-devant vicaire apostolique de Grouard, y officie.

On sait que Mgr Forbes sera alors à Rome, devant quitter Ottawa le 2 février.

S. G. Mgr Grouard fêtera le 90ème anniversaire de sa naissance le 2 février.

La devise de Mgr Joseph Guy est "Per Crucem ad Lucem" (Vers la lumière par la Croix).

POUVEZ-VOUS EMPLOYER $2,000?

141 prix seront donnés dans l'espace de quelques semaines — Prix accordés pour la réponse exacte — Prix pour la promptitude et $100 en argent pour le plus grand nombre d'abonnements

Les concours de casse-tête ne sont pas nouveaux, ils ne sont pas uniques, mais ils sont intéressants. Personne ne connait la réponse exacte. Vous avez certainement une aussi bonne chance que tout autre de gagner ce grand prix de $2,000 en or ou $14.00 par mois pour le reste de votre vie.

Il y a des tas de prix et le casse-tête n'est peut-être pas aussi difficile que vous le pensez. Il peut être plus difficile que vous ne le prévoyez, vous ne pouvez le savoir avant d'essayer. Une fois que vous aurez commencé et trouvé un nouveau total après un autre, vous voudrez continuer de travailler jusqu'à ce que vous soyez sûr d'avoir la réponse exacte. Des familles entières peuvent participer au plaisir de trouver le total; chacun trouvera le jeu captivant, intéressant, fascinant.

Une explication

Combien de tonnes de pierres dans la cathédrale de Saint-Boniface? Vous verrez, à la page du Concours, que c'est le problème du casse-tête. Vous vous demandez naturellement combien de tonnes de pierres ont bien pu entrer dans la construction de la cathédrale. La vérité est que nous l'ignorons. Supposons simplement que le total des chiffres employés pour faire le dessin du casse-tête représente le nombre réel de tonnes employées par les constructeurs. C'est ce total qui comptera.

Un concours équitable

C'est l'exactitude qui comptera: un effort persistant et laborieux de votre part vous obtiendra un total correct. Si vous pouvez additionner des chiffres, votre chance de gagner dans ce concours est égale à celle de n'importe qui. Pour cette raison, les femmes et les enfants sont sûrs de gagner un grand nombre des prix.

Ce concours de casse-tête est exactement tel qu'il est annoncé. Les prix iront sûrement à ceux qui les gagneront par un effort honnête. Il ne peut en être autrement.

Quelqu'un d'entre vous va gagner le $2,000. 140 autres recevront des prix très acceptables. Pourquoi ne pas vous y mettre dès maintenant? Commencez à compter; demandez des feuilles supplémentaires pour vérifier votre total. C'est un jeu amusant, instructif, un joyeux passe-temps et vous pouvez y gagner beaucoup.

LE SOIXANTIEME ANNIVERSAIRE DU GOUVERNEMENT PROVISOIRE DE 1870

Les "Amis de Riel" commémorent cet important événement historique par un banquet, sous la présidence de Son Honneur le juge L.-P. Roy — Son Honneur le juge L.-A. Prud'homme, Mgr Jubinville, l'hon. P.-A. Talbot, MM. Joseph Bernier, J.-P. Howden, Camille Teillet, Guillaume Charette et Roger Goulet prennent la parole

Les "Amis de Riel" ont célébré samedi soir, par un beau banquet à l'hôtel Marlborough, le soixantième anniversaire de la fondation du gouvernement provisoire de Riel. Ce fut une belle manifestation, pleine d'entrain et de cordialité, où les divers aspects de ce grand événement historique furent passés en revue par les différents orateurs.

Son Honneur le juge L.-P. Roy présidait. On remarquait à ses côtés à la table du centre: Mgr Jubinville, P.D., curé de la cathédrale de Saint-Boniface; Son Honneur le juge L.-A. Prud'homme; l'hon. P.-A. Talbot, président de la législature; Dr J.-P. Howden, député fédéral de Saint-Boniface; M. Joseph Bernier, député provincial de Saint-Boniface; R. F. Joseph, principal de l'Académie Provencher; M. Roger Goulet, inspecteur d'écoles; M. Henri Lacerte, président de l'Association d'Education; M. Thomas Gelley, commissaire de l'immigration; M. Donatien Frémont, directeur de la **Liberté**.

Une bonne moitié de l'assistance se composait de descendants des compagnons de Riel, venus des différentes paroisses de la région. L'hon. juge Prendergast, Mgr Cloutier, l'hon. Albert Préfontaine et M. Alexandre Riel, frère de Louis Riel, n'avaient pu venir.

M. le juge Roy

En ouvrant la série des discours, M. le juge Roy fait remarquer que dans la célébration du soixantième anniversaire de l'entrée du Manitoba dans la Confédération, l'événement le plus important à commémorer pour nous est celui du 25 janvier 1870, qui marqua l'ouverture de la convention des quarante délégués métis français et anglais. C'est à cette réunion que fut formé définitivement le gouvernement provisoire. Depuis le 19 novembre 1869, la Compagnie de la Baie d'Hudson avait rétrocédé à l'Angleterre tous les droits politiques et autres qu'elle détenait en vertu de sa charte; la colonie de la Rivière Rouge dépendait donc directement de l'administration impériale. Le gouvernement de fait constitué le 25 janvier 1870 allait devenir gouvernement de droit. Les "Amis de Riel" célébraient donc, samedi, le soixantième anniversaire du premier gouvernement responsable élu par le peuple au Manitoba.

M. Camille Teillet

"L'établissement du gouvernement provisoire de la Rivière Rouge, déclare M. Camille Teillet, est l'événement qui fut le plus décisif dans l'histoire du Manitoba et de tout l'Ouest Canadien. En effet, c'est de cet événement qu'est sortie la liste des droits, qui força le Canada à reconnaitre qu'à la Rivière Rouge il y avait un petit peuple qui voulait bien entrer dans la Confédération canadienne, mais qui voulait y entrer la tête haute, établir une province qui aurait des droits égaux aux autres provinces et non devenir une colonie d'une autre colonie et être gouvernée au bon plaisir d'un gouverneur choisi par cette autre colonie."

L'orateur rappelle les faits qui ont amené l'établissement du gouvernement provisoire et les principaux actes de ce dernier jusqu'à l'entrée définitive dans la Confédération. "A soixante ans de distance, dit-il, nous sommes encore impressionnés par ce fait extraordinaire qu'un jeune homme de 25 ans, sans expérience politique, réussit à imposer sa volonté à des grands hommes d'Etat, à de grands politiques qui avaient pour eux l'expérience et la force, humainement parlant. C'est inexplicable, mais il avait pour lui le droit, la justice et la protection de Dieu."

Cependant Riel n'a réussi à récolter que la persécution et le mépris. M. Teillet dénonce les manuels d'histoire dans lesquels on représente Riel comme un bandit s'enfuyant lâchement à l'arrivée des troupes. Il exprime l'espoir que ceux responsables de l'instruction de nos enfants ne laissent pénétrer dans l'école aucun livre susceptible de propager des jugements injustes et des sentiments malveillants.

L'orateur espère aussi que lors des célébrations qui vont avoir lieu on se souviendra des anciens, qui ont conquis nos libertés. "Grâce à eux, nous pouvons rappeler à nos compatriotes de langue française que si la province du Manitoba jouit de tous ses droits et possède ses ressources, il y a un article dans la constitution manitobaine qui est et restera lettre morte tant qu'on n'aura pas donné justice à la minorité française: cet article est celui où il est établi que l'anglais et le français sont langues officielles, qu'elles sont facultatives devant les tribunaux et le Parlement, et obligatoires dans l'impression des documents."

M. le juge Prud'homme

Son Honneur le juge Prud'homme établit d'une façon péremptoire le caractère constitutionnel du gouvernement provisoire, qui fut reconnu par le gouvernement fédéral et le gouvernement impérial. Il fait l'historique du pouvoir exercé avant 1870 par la

(A suivre en deuxième page)

Le soixantième anniversaire du gouvernement provisoire de 1870

(Suite de la 1re page)

Compagnie de la Baie d'Hudson, au moyen du Conseil d'Assiniboia. Ce dernier disparaissant avec la renonciation de la Compagnie à ses droits, le pays se trouvait sans aucun pouvoir pour protéger les citoyens.

Le savant juge s'appuie sur l'autorité de Stephens, lequel ne fait que commenter Blackstone, le père du droit anglais, pour établir qu'advenant le cas où la société se trouve sans chef ni gouvernement, elle peut régulièrement se donner l'un et l'autre et choisir ceux qui sont le plus en état de la diriger. Ces gouvernements "de facto" ou de nécessité deviennent, à cause des rigueurs pressantes de l'occasion, des gouvernements "de jure", possédant tous les droits du Souverain.

Dans l'état de choses existant à la Rivière Rouge en 1869, les enfants du sol étaient les plus en état de désigner les hommes qualifiés pour administrer la chose publique. Riel s'efforça dès le début de rallier à sa cause l'élément anglais. La formation du gouvernement provisoire fut adoptée à l'unanimité par des délégués exprimant les sentiments de la population, puis confirmée par des députés d'une réelle valeur personnelle. On doit donc conclure que Riel était le chef d'un gouvernement régulier et légitime.

M. le juge Prud'homme souligne, lui aussi, le caractère providentiel de la mission de Riel. Dieu, dit-il, a voulu récompenser ainsi les Métis, premiers fils de l'Eglise de l'Ouest, auxiliaires précieux des missionnaires, en suscitant l'un des leurs pour assurer leur survivance.

Mgr Jubinville, P.D.

Mgr Jubinville rend hommage aux vieux métis, hommes d'honneur, dévoués, fidèles à la couronne et à la religion. Sans l'hospitalité des métis, dit-il, le travail des missionnaires aurait été beaucoup plus pénible qu'il n'a été. Ils ont été des modèles de foi, de respect pour le prêtre, de vertus familiales et religieuses.

Hon. P.-A. Talbot

L'hon. P.-A. Talbot estime que les métis devraient participer à la commémoration officielle du 15 juillet, afin de faire connaître la part prise à cet événement par les premiers citoyens du pays et le but exact qui avait poussé les métis à entrer dans la Confédération. Ce serait un excellent moyen de consolider l'harmonie qui existe déjà entre les deux races.

M. Joseph Bernier

M. Joseph Bernier souligne l'importance de la manifestation. Il félicite et encourage ceux qui, comme MM. Teillet et Charette, consacrent leurs loisirs à faire des recherches sur l'histoire des métis. Depuis cinquante ans qu'il est au Manitoba, le député de Saint-Boniface n'a jamais constaté chez aucun Canadien français autre chose que de la sympathie et de la fraternité pour les métis. Nous savons tous ce que nous leur devons au point de vue de la langue et de la religion et notre reconnaissance leur est acquise.

Dr J.-P. Howden

M. le Dr J.-P. Howden, élevé dans les milieux anglais, avoue qu'il avait, dans sa jeunesse, une idée très fausse de Riel et du mouvement des métis. Il n'est pas seul à avoir changé d'opinion. Il a pu constater, à Ottawa comme à Winnipeg, que le sentiment général parmi la classe instruite est favorable à Riel.

M. Guillaume Charette

M. Guillaume Charette, qui parle au nom de l'Union Nationale Métisse, déclare que ses compatriotes mettent au-dessus de tout la religion et qu'il n'y a pas à craindre que dans l'histoire qui s'écrit, on cherche à amoindrir le rôle des missionnaires. Il ajoute que Riel était un siècle plus vieux que son temps, et c'est la raison pour laquelle il n'a pas été compris. Si la liste des droits avait été adoptée telle quelle, nous n'aurions pas perdu soixante ans d'usufruit de nos ressources naturelles.

L'orateur rend un hommage mérité à M. Roger Goulet, fils d'Elzéar Goulet, l'une des victimes des événements de 1870, et lui offre un magnifique portrait de son père.

M. Roger Goulet

M. Rogert Goulet, qui a peine à contenir son émotion, remercie ses amis de l'Union Nationale Métisse de cette belle marque d'attention. Il cite quelques traits pour montrer que dans certains milieux, même parmi les nôtres, on se fait encore une idée très fausse des métis.

Au commencement et à la fin de son allocution, M. Goulet est chaleureusement applaudi. La soirée se termine par une touchante manifestation de sympathie à l'adresse de ce digne fils de l'un des héros de 1869-70.

Avant les discours, M. Jean Préfontaine avait diverti l'assistance par une amusante déclamation.

Crerar condamne le fanatisme qui sévit dans la Saskatchewan

L'hon. T.-A. Crerar, ministre des chemins de fer, parlant mercredi à un déjeuner de l'association libérale de Winnipeg, a dit: "L'Ouest Canadien devrait être un pays libéral. En fait, c'est un pays libéral. Nous avons un petit bouleversement en Saskatchewan où, pour le moment, des appels au bigotisme de race et de religion produisent leur effet, mais cette crise passera. La rapidité avec laquelle elle passera dépendra de l'honnêteté avec laquelle les principes du libéralisme seront exposés au peuple."

ECHOS D'EUROPE

L'"Echo de Paris" rectifie et fait amende honorable

On se souvient que l'"Echo de Paris" avait annoncé comme vainqueur du concours international d'éloquence le jeune Français Gabriel Fouché, au lieu de notre compatriote Roch Pinard. A la suite des protestations qui se sont élevées, le même journal publie la rectification suivante:

"On sait qu'un concours international d'éloquence s'est, il y a quelques mois, disputé à Washington et que le lauréat a été l'objet des distinctions les plus flatteuses. Sur la foi d'un télégramme erroné, nous avions indiqué que le vainqueur de ce tournoi mondial avait été un jeune Français, M. Gabriel Fouché. Or si M. Gabriel Fouché a bien figuré parmi les concurrents avec éclat, ce n'est cependant pas lui qui a conquis la première place, mais bien M. Roch Pinard, élève, au moment du concours, au petit séminaire de Joliette, au Canada, et depuis étudiant en droit de l'Université de Montréal. C'est lui qui reçut des mains de notre ambassadeur à Washington, M. Paul Claudel, le vase de Sèvres, trophée offert par le gouvernement français.

Réjouissons-nous, même rétrospectivement, de la victoire du jeune Montréalais Roch Pinard; elle fournit une fois de plus la preuve que notre langue conserve au Canada tout son prestige et que les Canadiens français la possèdent et la parlent avec une perfection telle que sur le terrain de l'éloquence ils peuvent battre les Français eux-mêmes.

Le petit séminaire de Joliette peut s'enorgueillir à bon droit d'avoir été l'"alma mater" de Roch Pinard. La vieille France adresse à cette occasion à la nouvelle France l'expression de sa juste fierté."

Huitième anniversaire de la mort de Benoît XV

Cité Vaticane. — S. S. le Pape Pie XI a assisté, mercredi matin, à la chapelle Sixtine, au huitième anniversaire pour le repos de l'âme de son prédécesseur, le Pape Benoît XV. Celui-ci, mort il y a huit ans, régnait depuis 1914.

Les biens de l'Armée du Salut

Londres. — Le tribunal a ordonné aux exécuteurs testamentaires de feu le général Booth, ancien général des salutistes de remettre au général Higgins, son successeur, les biens de l'Armée du Salut, évalués à $5,000,-000.

Nouveau record aérien de Costes

Istres, France. — En atterrissant après une envolée de 23 heures, 22 minutes et 49 secondes en circuit fermé, le fameux aviateur français Dieudonné Costes et son compagnon Jacques Codos, battaient trois records. L'Allemand Steindorf avait atteint la vitesse de 205.497 kilomètres avec une moyenne de 210 kilomètres à l'heure. Les Allemands Schnable et Coose avaient parcouru 2,735 kilomètres en circuit fermé: les Français venaient d'en parcourir 4,000. Avec une charge de 500 kilogrammes, Girier avait pu se maintenir dans les airs 22 heures, 11 minutes, 45 secondes; Costes et Codos venaient de voler pendant 23 heures, 22 minutes et 49 secondes.

Un "Gobelin" offert au Pape

Rome. — M. Folacci, adjoint de la manufacture des Gobelins à Paris, est arrivé de Rome. Il a été reçu en audience par le pape à qui il a offert un gobelin pour prie-Dieu, spécialement dessiné et tissé pour le souverain pontife. Le gobelin porte les armes pontificales et la devise de Pie XI.

UNE TOUCHANTE OBOLE OFFERTE AU SAINT-PERE

C'est celle recueillie dans les écoles des Marianistes des cinq parties du monde

Cité Vaticane. — Le T. R. P. Joseph Sorret, supérieur général des Marianistes, ou Frères de Marie, ayant été reçu en audience privée, présenta les voeux et les hommages de la Société de Marie à Sa Sainteté, à l'occasion de son jubilé sacerdotal, et lui offrit en même temps une importante obole, recueillie dans les écoles que dirigent les Marianistes dans les cinq parties du monde. Le Pape se montra particulièrement touché d'apprendre que non seulement les élèves catholiques d'Europe et de l'Amérique, mais même les non-catholiques des Iles et du Japon avaient tenu à contribuer aux quêtes organisées à l'occasion d'une "Journée du Pape".

Le lendemain de cette audience privée, le Souverain Pontife voulut encore admettre en sa présence les religieux, les élèves et un grand nombre d'anciens élèves du Collège Sainte-Marie, important établissement secondaire que les Marianistes dirigent à Rome. Après des chants fort bien exécutés et une courte adresse au Pape lue par un élève, le Saint-Père voulut à son tour adresser la parole à l'assistance qu'il appelle "une magnifique et vivante couronne de jeunesse" et, pendant près d'une demi-heure, il laissa déborder son coeur de père à ses chers enfants.

Tout en félicitant les religieux Marianistes de leur oeuvre et en exaltant leur "grand et saint fondateur", le serviteur de Dieu, Guillaume-Joseph Chaminade, il donna aux élèves, grands et petits, les avis les plus appropriés pour les stimuler à profiter toujours davantage du grand et inappréciable bienfait de l'éducation chrétienne.

AVIS

"Saint Nicholas Mutual Benefit Association"

AVIS PUBLIC est par les présentes donné que Michael Hawryluk, marchand, John Zawidowski, entrepreneur de pompes funèbres, John Tymkowitch, constructeur de wagons, Peter Oleksiw, prêtre, Peter Humnicki, peintre, John Zarowski, imprimeur, Theodore Stefanik, notaire public, Jacob Baryluk, constructeur de wagons, Karol Protasiewich, fabricant d'outils, Nicholas Hladki, peintre, Nikola Probizny, briquetier, Eugen Krawchuk, mécanicien d'autos, John Melnychuk, contrôleur, Dmytro Yeskewiah, commis de magasin, Harry Kipitanchuk, machiniste, Michael Andrusyszyn, charpentier et Nikola Sawula, mécanicien d'autos, tous de la Cité de Winnipeg et de la province du Manitoba, s'adresseront au Parlement du Canada, à sa session actuelle, pour obtenir un acte les incorporant, eux et d'autres personnes, qui pourront devenir par la suite membres de la Société, comme société de bienfaisance fraternelle sous le nom de "Saint Nicholas Mutual Benefit Association", avec pouvoir d'acquérir l'ensemble ou toute partie des droits et propriétés et d'assumer les obligations et engagements de la "Saint Nicholas Mutual Benefit Association", corporation incorporée sous l'Acte des Compagnies de la Province du Manitoba.

Daté dans la ville d'Ottawa, le vingt janvier 1930.

EWART, SCOTT, KELLEY & KELLEY,
Avocats pour les requérants.

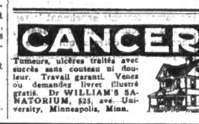
Remèdes en usage depuis 150 ans

Il y aura 150 ans cette année que le vieux Dr Peter Fahrney fit sa grande découverte et il y aura 60 ans que son petit-fils s'établit à Chicago et commença à distribuer la médecine sur une échelle commerciale. Il décida de faire affaire avec la population directement et d'employer exclusivement comme vendeurs les grands journaux.

La Liberté est heureuse de signaler cet anniversaire, en même temps qu'elle annonce l'envoi à ses lecteurs de la "Lumière", très intéressant petit journal de huit pages publié par le Dr Peter Fahrney, de Chicago. Ils y trouveront des renseignements utiles pour préserver leur santé; ils feront plus ample connaissance avec deux remèdes qui ont depuis longtemps fait leurs preuves: le Novoro et le liniment Oléolo du Dr Pierre.

MONTREAL. — John-T. Foster, président du conseil des métiers et du travail de Montréal déclare qu'il y a actuellement dans la métropole 20,000 sans-travail.









VOLUME XVII. WINNIPEG, MAN., MERCREDI 29 JANVIER 1930 NUMERO 35

L'homme supérieur est impassible: on le blâme, on le loue, il va toujours.
NAPOLEON.

LA LIBERTÉ

Le journalisme est devenu l'une des formes nécessaires de l'apostolat contemporain.
Mgr GIEURE.

UNE PAGE DE L'HISTOIRE DE L'OUEST

Le 25 janvier 1870 — il y a eu soixante ans ces jours-ci — quarante délégués de la colonie de la Rivière-Rouge, vingt anglais et vingt français, se réunissaient au Fort Garry, pour *"décider ce qu'il y avait de mieux à faire dans l'intérêt du pays"*. Depuis six mois une grande effervescence régnait parmi la population et depuis que le pseudo-lieutenant-gouverneur McDougall s'était rendu à Pembina, attendant une occasion favorable pour pénétrer dans le territoire, les métis français étaient sous les armes. Ces derniers avaient de fort bonnes raisons d'appréhender l'entrée du Nord-Ouest dans la Confédération et la façon d'agir du gouvernement d'Ottawa, d'une légèreté inconcevable, n'était guère de nature à les rassurer.

Jusqu'ici la population anglaise n'avait pris aucune part à la formation du gouvernement provisoire, qui existait depuis le 16 octobre précédent et s'était déjà affirmé par la prise sans coup férir du Fort Garry, la convocation d'une assemblée de vingt-quatre représentants, l'adoption d'une première liste des droits et des négociations avec les autorités canadiennes.

Le gouvernement provisoire n'était nullement hostile à l'entrée du pays dans la Confédération; mais il entendait que cet acte fût l'objet de pourparlers entre les deux parties intéressées et qu'un contrat en bonne et due forme garantît les droits de la population.

La convention du 25 janvier adopta une nouvelle liste des droits et confirma l'autorité du gouvernement provisoire. Ce dernier point ne fut pas acquis sans une certaine hésitation de la part des députés anglais. Voulant connaître l'opinion de l'ancien gouverneur McTavish, ils déléguèrent auprès de lui quatre des leurs. L'un d'eux a rapporté comme suit le bref dialogue qui s'engagea:

— *Le gouvernement d'Assiniboia existe-t-il encore?*
— *Non.*
Et vos pouvoirs, quels sont-ils?
— *Ne vous occupez plus de moi; je suis un homme mort.*
Ne serait-il pas opportun d'organiser un gouvernement provisoire?
— *Non seulement la chose est opportune; mais, de grâce, faites-le; car sans cela nous n'avons pas de paix dans le pays.*

L'évêque anglican de la Terre de Rupert et tout le clergé protestant conseillèrent fortement leurs coreligionnaires dans le même sens.

Avant de se séparer, la convention élut les membres du gouvernement provisoire: Louis Riel, président (élu par 36 voix contre deux, il y eut deux abstentions, dont celle de Riel); A.-D. Lépine, adjudant général, commandant en chef de la force militaire; Elzéar Goulet, lieutenant général; Thomas Bunn, secrétaire d'Etat; Louis Schmidt, sous-secrétaire d'Etat; W.-B. O'Donaghue, secrétaire-trésorier; James Ross, juge en chef; John Bruce, commissaire des travaux publics; A.-G.-B. Bannatyne, maître des postes.

On remarquera que sur ces neuf noms, cinq sont d'origine anglaise. Comment s'y prennent ceux qui s'obstinent à représenter le soulèvement comme le fait du seul parti français?

* * *

Ce gouvernement provisoire était un gouvernement absolument régulier, légitime et légal. Les représentants de la Compagnie de la Baie d'Hudson eux-mêmes acceptèrent cet ordre de choses et le reconnurent. *"Au commencement de 1870*, comme devait l'écrire plus tard Mgr Taché, *il n'y a pas encore de province de Manitoba, ni de gouvernement dans les Territoires du Nord-Ouest; la Compagnie de la Baie d'Hudson s'est désistée de ses droits; le Canada ne possède rien et n'a absolument aucune juridiction dans ces vastes contrées. Le Gouvernement impérial consent à transférer le pays au Canada, mais cette translation n'est pas encore faite. La Rivière-Rouge est à cette époque purement et simplement une possession britannique."*

D'ailleurs, les trois délégués du gouvernement provisoire envoyés à Ottawa pour y faire accepter la liste des droits furent bel et bien reconnus par les autorités fédérales — à contre-coeur il est vrai — comme les émissaires officiels de Riel. En acceptant de négocier avec eux, le gouvernement canadien reconnaissait implicitement le gouvernement provisoire de la Terre de Rupert. De plus, Sir Georges-Etienne Cartier dit à l'abbé Ritchot que Riel devait continuer à gouverner la colonie en attendant l'arrivée du nouveau gouverneur.

Quant au cabinet de Londres, il se montra extrêmement sympathique à la cause des métis français; il blâma sévèrement les proclamations maladroites de McDougall et voulut être tenu au courant des négociations d'Ottawa avec les délégués du gouvernement provisoire.

Sur ces trois délégués qui jouèrent un si grand rôle au cours de ces événements — l'abbé Ritchot, Alfred Scott et le juge Black —, le premier seul était d'origine française; le second était Anglo-Américain et le troisième Anglais d'Angleterre. Autre preuve que les revendications venaient bien des différents éléments qui composaient la population du pays.

* * *

Parmi les vingt articles de la liste des droits, l'un demandait que l'anglais et le français fussent langues officielles à la législature et devant les tribunaux, deux autres exigeaient que le lieutenant-gouverneur et le juge de la Cour suprême fussent bilingues. L'article VII stipulait que les écoles seraient séparées et que les fonds scolaires seraient divisés entre les différentes confessions religieuses, au prorata de leurs populations respectives.

L'*Acte du Manitoba*, adopté par le Parlement canadien le 3 mai et sanctionné par le gouverneur général, au nom de la reine, le 12 du même mois, renfermait sous une forme légale toutes les garanties exigées par le gouvernement provisoire. Le 24 juin, M. Ritchot rendit compte de sa mission devant l'Assemblée législative, au Fort Garry. L'*Acte du Manitoba* fut alors adopté unanimement par les représentants du peuple. Le 15 juillet suivant, Sa Majesté proclamait le transfert de la province du Manitoba et des Territoires du Nord-Ouest à la Puissance du Canada.

L'amnistie générale et entière, stipulée dans le dix-neuvième article de la liste des droits, si formellement promise à Mgr Taché et à M. Ritchot, fut malheureusement ajournée. Les ministres d'Ottawa se laissèrent intimider par les vociférations de l'Ontario. Il fallut attendre jusqu'en 1875 une amnistie partielle qui excluait du pardon complet les trois chefs Riel, Lépine et O'Donaghue.

* * *

Le 24 août 1870, le gouvernement provisoire prit fin automatiquement par l'entrée du colonel Wolseley au Fort Garry. Il avait duré sept mois.

Comme les autres gouvernements, celui-ci a pu commettre des fautes, et les circonstances difficiles auxquelles il eut à faire face lui donnent bien droit à quelque indulgence. Lorsqu'on étudie ces événements en toute impartialité et à la lumière de l'histoire des soixante dernières années, on est frappé du caractère providentiel du rôle de Louis Riel et du mouvement qu'il réussit à mener à bonne fin. Ce jeune homme de vingt-cinq ans, grâce à son sens politique remarquable et à l'ascendant qu'il sut exercer sur ses concitoyens, tint en respect le parti fanatique ontarien qui prétendait s'installer chez nous en pays conquis et faire fi des droits des premiers occupants. Il négocia des conditions de transfert honorables; il obtint des garanties formelles pour l'élément français et catholique qui menaçait d'être noyé par l'instauration du nouvel état de choses.

Ces garanties n'ont tenu que vingt ans. Le jour où les électeurs de sang français tombèrent au rang d'une faible minorité, elles eurent le sort d'un vulgaire chiffon de papier. Mais ces vingt années de régime légal à peu près équitable nous ont permis de grandir et d'affermir nos positions. Aujourd'hui, nous pouvons continuer de vivre même sans aucun statut officiel — à condition, bien entendu, de le mériter par notre vigilance et notre volonté.

Louis Riel et les métis ont bien été les premiers artisans de la survivance française dans l'Ouest.

Donatien FREMONT.

La France et les Canadiens français

Un discours de l'hon. J.-E. Perrault à Québec

Lors d'un récent séjour à Québec de Son Excellence M. Jean Knight à l'occasion de l'ouverture de la session provinciale, l'hon. J.-E. Perrault, ministre de la voirie et des mines, a reçu à déjeuner en l'honneur du ministre de France au Canada. En portant la santé de son hôte, M. Perrault a indiqué en termes heureux quelle doit être la situation de la France et de son représentant vis-à-vis des Canadiens français.

"Ministre de la France à Ottawa, a-t-il dit, vous êtes tenu de par votre mission à porter une égale attention à tous les Canadiens.

Du sommet de la capitale fédérale, votre oeil officiel embrasse tout le territoire de notre pays, ses neuf provinces et ses dix millions d'habitants. Mais me permettrez-vous tout de même de croire que votre pensée se sent davantage attirée par l'une de ces provinces, la nôtre, qu'en votre coeur demeurent des sentiments qui vous attachent de plus près à l'un des éléments de notre population, à ces trois millions de Canadiens français qui, parlant votre langue et comprenant mieux vos idées, suivent leur destin d'acclimater pour toujours sur la terre canadienne le génie incomparable de la France.

Dans les pages émouvantes qu'il publiait récemment, M. Gabriel Hanotaux rappelait l'expansion civilisatrice de la France. Evoquant le courage, l'héroïsme même de nos ancêtres dans leur oeuvre de conquête mondiale, aux Indes et en Amérique, au Brésil et à Java, il notait que partout votre pays jeta des bases si robustes qu'elles restent en somme indestructibles.

Si la France dut abandonner les parties de son empire colonial parce qu'elle fut obligée, au cours des 17ème et 18ème siècles, de consacrer toutes ses forces à la cause de son unité continentale; si la colonisation française connut des épreuves et des échecs, du moins il faut reconnaître que l'expansion civilisatrice de la France en Europe et dans les autres parties du monde continua et continue de prendre un remarquable développement.

Ce furent ses victoires, mais surtout ses exemples, son âme éprise de clarté et de justice, son éloquence et sa raison, son esprit et ses moeurs qui lui firent laisser une trace profonde chez tous les peuples où elle passa, exercer, sur eux une hégémonie morale et intellectuelle.

Laissez-moi ajouter, M. le ministre, que les Canadiens français peuvent invoquer de particulières raisons d'être fiers d'avoir subi cette influence morale et intellectuelle de la France et de ne pas vouloir s'y soustraire.

Placés dans le cadre français par la volonté des grands politiques et des apôtres que posséda la France au 17ème siècle, les Canadiens français demeurent, en dépit du destin que fixent les soirs de bataille, fidèles à l'âme qui fit naître leur race sur les rives d'Amérique.

Et regardant de notre côté, M. Gabriel Hanotaux avait raison d'écrire: "Sur le continent américain, ces mêmes volontés héroïques se développent sous le souffle chaleureux du génie français. Au Canada, 60,000 Français sont restés; ils se refusent à l'asservissement des moeurs; rien ne les fera fléchir; une lutte séculaire consacre leur indépendance, et, à l'heure actuelle, trois millions de Canadiens continuent à parler français, à vivre selon la tradition française, à développer, en tout loyalisme britannique, ce qui a fait, du Dominion américain le régulateur de la politique internationale de l'Empire."

"Rendons hommage aux représentants que la France envoya parmi nous. Leur entraînement diplomatique, leurs connaissances des hommes et des exigences politiques, leur tact, leur esprit, leur permirent de conserver d'étroites relations entre Canadiens français et Français de France.

Comme il nous fait plaisir, M. le ministre, de constater que vous serez leur digne successeur

Dans un cadre agrandi, avec des responsabilités accrues, avec un prestige et une autorité que justifie votre haute situation dans la capitale canadienne, vous serez plus à même désormais de développer des relations d'ordre diplomatique entre la France et le Canada.

Laissez-moi souhaiter, M. le ministre, que vos fonctions vous servent aussi à rendre plus forts, plus solides encore les liens d'ordre moral et intellectuel formés entre la France et la province de Québec entre la France et ces descendants de Français venus sur ces rives il y a trois siècles et qui lui gardent des sentiments d'admiration et de filial attachement.

A votre santé et à celle de votre patrie, au succès de votre mission au Canada et à la gloire de la France, je lève mon verre et vous invite à vider les vôtres."

Son Excellence M. Knight remercia cordialement l'hon. M. Perrault de son aimable réception et des paroles qu'il venait de prononcer. Il remercia aussi la population canadienne-française du touchant souvenir qu'elle a conservé de la France.

Le ministre de France au Canada fit allusion aux luttes héroïques soutenues par l'élément canadien-français pour conserver son caractère et pour demeurer attaché à la culture française.

Il ajouta qu'en France, on connaît maintenant le geste du Canada français pour lequel on a une grande admiration et que l'on désire voir entretenir de plus en plus d'étroites relations avec l'ancienne mère-patrie.

Congrès de médecins de langue française

Montréal. — C'est à Montréal, du 16 au 19 septembre, qu'aura lieu cette année le congrès des médecins de langue française d'Amérique du Nord. Ce congrès sera le onzième du genre. Des médecins européens y prendront part.

ASSOCIATION D'EDUCATION

Saint-Norbert

Percepteurs: MM. A.-B. Dufort, G. Bohémier, U. Campeau, Léon Tellier, J.-E. Trottier, Roland Tellier.

Joseph-L. Tellier	1.00
Anonyme	1.00
Mlle E. Hamelin	1.00
Lévis Courchaine	1.00
Joseph Chaussé	1.00
Mme Urgel Ritchot	1.00
Arthur Delorme	1.00
J.-P. Kenny	1.00
Elie Trottier	1.00
J.-E. Grandmont	1.00
D.-A. Lord	1.00
Dr L.-S. Gendreau	2.00
Sylvio Laporte	1.00
Joseph Campeau	1.00
Mme M.-E. Houde	2.00
Edmond Dufort	1.00
Charles Verry	1.00
Henri Gousseau	2.00
Hormisdas Godin	1.00
T. Bohémier	1.00
Oscar Bonin	1.00
Mme Arthur Champagne	1.00
Eugène Tellier	1.00
Emery Blais	1.00
Isaie Ritchot	1.00
RR. SS. de la Miséricorde	1.00
Delphis McDougall	1.00
Arthur Leclaire	1.00
J.-B. Monchamp	2.00
H.-D. de Moissac	1.00
RR. SS. Grises	5.00
Louis Gasse	1.00
Charles Delorme	1.00
A.-J.-B. Lord	1.00
Joseph-N. Lord	1.00
J.-E. Delisle	1.00
Cyrille-P. Leclaire	1.00
RR. PP. Trappistes	5.00
E.-L. Joyal	1.00
Mlle Alida Laporte	1.00
Zaché Laporte	1.00
Donat Leclaire	1.00
Emile Liebault	1.00
Pierre Delorme	1.00
A.-B. Dufort	1.00
Joseph Champagne	2.00
Edmond Champagne	1.00
Armand Champagne	1.00
John Kenny	3.00
Alex. Carrière	1.00
Autres contributions	15.25
Total	$80.25

Fort Garry

Contribution de la paroisse à l'Association	$48.40

La Salle (supplémentaire)

Percepteurs: MM. A. Daoust, C. Cormier, Alp. Carignan et A.-G. Forest.

Louis Gofart	$1.00
Jean-E. Rochon	1.00
Fernand Rochon	1.00
Louis Hogue	1.00
Ed. Cormier	1.00
Jos. Vouriot	1.00
Mlle M. Houde	2.00
Anonyme	1.00
J.-S. Degagné	1.00
Mme Osias Rochon	1.00
Alphonse Carignan	1.00
C. Cormier	1.00
H. Comeau	1.00
H. Bohémier	2.00
Arsène Daoust	1.00
Autres contributions	6.35
Total	$23.35

Apostolat de la Prière

Intention générale bénie par le Saint-Père, pour le mois de février: la sanctification du mariage.

Etre associé au rôle créateur de Dieu, c'est assurément un grand honneur, mais, du fait que le mariage est un sacrement, ceux qui le contractent sont consacrés par la grâce de Dieu et de même coup leur union est sanctifiée. Il importe donc que tous les chrétiens respectent une chose si sainte, par la fidélité à toutes les lois de leur état. La perfection de cet état suppose de grandes vertus, car il exige parfois de durs sacrifices, mais Dieu ne refuse jamais sa grâce à qui la lui demande.

Intention missionnaire: Les écoles catholiques dans les missions.

Résolution apostolique: Prier et agir pour que le mariage chrétiennement envisagé, rende la famille sainte et nombreuse.

Nouvelle étape de la canonisation des martyrs canadiens

Cité Vaticane. — On a examiné les miracles présentés pour la canonisation des martyrs canadiens, Jean de Brébeuf et ses compagnons, Jésuites.

Les martyrs canadiens ont été béatifiés en 1925; on annonce leur canonisation pour le mois de juin prochain. On s'attend à ce qu'un pèlerinage important se rende à Rome à cette occasion.

On a rapporté plus de 40 cas que l'on croit être des guérisons miraculeuses obtenues par l'intercession des Bienheureux Martyrs, recueillis par le R. P. John-J. Wynne, rédacteur du "New Catholic Dictionary".

Le procès de canonisation dure ordinairement moins longtemps que celui de béatification. On y discute les miracles (ordinairement deux) obtenus par l'intercession des bienheureux depuis leur béatification. Après un grand nombre de formalités, le Pape prononce la sentence qui les déclare saints et fixe le jour de la solennité de canonisation.

NOUVELLES DE PARTOUT

Le désaccord subsiste entre Ottawa et Régina

Régina. — Le gouvernement a répondu à M. King qu'il refusait de soumettre la question du retour des ressources naturelles à la commission qu'on lui a proposée. Il propose à son tour une commission formée de trois membres, l'un nommé par le gouvernement fédéral, l'autre par le gouvernement provincial, le troisième choisi conjointement par les deux gouvernements ou nommé par le gouvernement impérial. La commission disposerait de toutes les réclamations de la Saskatchewan qui se rapportent à des aliénations postérieures á 1905.

L'élection de Mountain va se faire par acclamation

Les conservateurs ont décidé de ne pas faire d'opposition à la candidature libéral d'Ivan Schultz à l'élection partielle de Mountain. Comme les progressistes, de leur côté, se sont ralliés à la candidature libérale, l'élection dans ce comté va se faire par acclamation.

Armand Lavergne quitte le comité exécutif du parti conservateur

Québec. — "La politique actuelle du cabinet Anderson de la province de Saskatchewan est une injure au Canada tout entier. Elle détruit peu à peu la constitution du Dominion et l'esprit canadien, et devrait être flétrie par les Canadiens de tout le Canada", a déclaré Armand Lavergne, C.R., autrefois organisateur conservateur de la province de Québec. M. Lavergne a dans la même circonstance donné sa démission comme membre du parti conservateur de la province de Québec.

"Puisque le comité exécutif du parti conservateur dans la province de Québec refuse d'adhérer à ma résolution désapprouvant la politique du gouvernement, je donne aujourd'hui, officiellement, ma démission.

Le distingué orateur a fait connaître son intention de réunir à Québec une assemblée très nombreuse devant laquelle il protesterait énergiquement contre l'attitude que M. Anderson et son parti ont adoptée vis-à-vis du bilinguisme dans la province de Saskatchewan.

Ancien curé de l'Ouest décédé

Warwick. — M. l'abbé Elisée Gravel, curé de Warwick, est décédé, à l'âge de 65 ans et huit mois, après quelques semaines de maladie.

Né à Saint-Denis-sur-Richelieu, comté de Saint-Hyacinthe, le 23 mars 1864, il fit ses études au séminaire de Montréal et en Italie, à la Propagande de Rome, où il fut ordonné prêtre par Mgr Lenti, le 1er novembre 1889. Il continua ses études à Rome, de 1889 à 1891, et à son retour au Canada, il fut nommé vicaire à la cathédrale de Nicolet, poste qu'il occupa jusqu'en 1893. De 1893 à 1895, il fut curé de McLeod, dans l'Alberta, puis aumônier de l'hôpital de Saint-Boniface. De retour dans la province de Québec, il devint desservant à Ste-Anne du Sault, dans le diocèse de Nicolet, auxiliaire à Saint-Guillaume, curé à L'Avenir, où il a bâti l'église actuelle en 1904 et en 1905. A sa mort, il était curé de Warwick depuis onze ans.

Anderson et la question bilingue en Saskatchewan

Régina. — "Notre province jouit de son autonomie en matière d'éducation, et la Saskatchewan ne cherchera jamais à dicter une ligne de conduite à Québec ou à n'importe quelle autre province sur la façon d'administrer ses écoles", déclarait M. J.-T.-M. Anderson, au sujet de la dépêche de Québec, dans laquelle on rapporte que les conservateurs de cette province ont blâmé l'attitude du gouvernement de la Saskatchewan au sujet de la question bilingue.

"L'éducation est une chose qui relève entièrement et uniquement de chacune des provinces du Dominion", ajouta le premier ministre.

Victoire conservatrice à Halifax

Halifax. — L'élection complémentaire du comté d'Halifax à la législature, afin de choisir un successeur à feu M. Mahoney, ministre des ressources naturelles, s'est terminée par une victoire complète pour le candidat du gouvernement Rhodes. M. George-M. Murphy a été élu par une majorité de 5,429 sur son adversaire, M. Robert-E. Finn, candidat libéral.

Cette victoire, tout en constituant une approbation publique de la politique de M. E.-N. Rhodes, permet à ce dernier de compter sur la majorité qu'il détenait depuis les élections d'octobre 1928, et qui demeura intacte au cours de la dernière session. En effet, si le contraire s'était produit, le premier ministre n'aurait eu que 22 voix à la législature contre 21 pour les libéraux.

Les discours de la Conférence navale bien entendus au Canada

Montréal. — "Hors une petite oscillation des ondes sonores la réception des discours irradiés de Londres à l'occasion de l'ouverture de la Conférence sur le désarmement naval a été excellente. Le programme a été entendu parfaitement dans tout le Canada", dit M. E.-A. Weir, directeur du service de la radio du Chemin de fer national du Canada qui a joué un rôle important dans la radiodiffusion faite de Moncton à Vancouver.

Le discours de Sa Majesté le Roi, qui dura cinq minutes et fut ensuite traduit en français, fut suivi par ceux de M. J.-Ramsay MacDonald et les autres orateurs. Toujours d'après M. Weir, on entendit très clairement M. Ralston, ministre de la défense nationale du Canada, et M. Tardieu, président du conseil de France. Les autres orateurs furent aussi facilement entendus, même à Vancouver où la réception était aussi bonne qu'à Montréal.

Le service de la radio du Canadien National et la Cie Marconi ont reçu de nombreuses dépêches et de nombreux appels téléphoniques les félicitant de leur succès. Outre ces deux compagnies, la "British Post Office", la "British Broadcasting Corporation", la Cie des téléphones Bell et la Cie des télégraphes du Canadien National ont participé à l'irradiation.

Des élections québecoises en avril?

Québec. — On parle de plus en plus d'élections prochaines. La hâte du ministère à précipiter le débat sur le budget par des séances du soir, contre la coutume établie, est significative.

La Chambre ne siège pratiquement jamais le soir, au début de la session, sauf pour un cas exceptionnel.

Cette année, elle a siégé régulièrement tous les soirs, sauf le jour où M. Houde a prononcé son premier discours.

La principale raison de cette modification serait que M. Taschereau veut faire des élections générales, au lendemain de la session, en plein mois d'avril, afin de ne pas laisser à l'Opposition le temps de s'organiser.

141 PRIX EN TOUT **PREMIER GRAND PRIX**

$2,000.00 POUR VOUS

ou $14.00 par Mois pour la Vie ! !

DEUXIEME PRIX

Chevrolet Sedan

de $1,026.00

CONSOLAIRE 99

WESTINGHOUSE

(Super-Hétérodyne)

D'une valeur de $315.00

L'un des nombreux magnifiques modèles nouveaux Westinghouse offerts comme prix dans ce Concours.

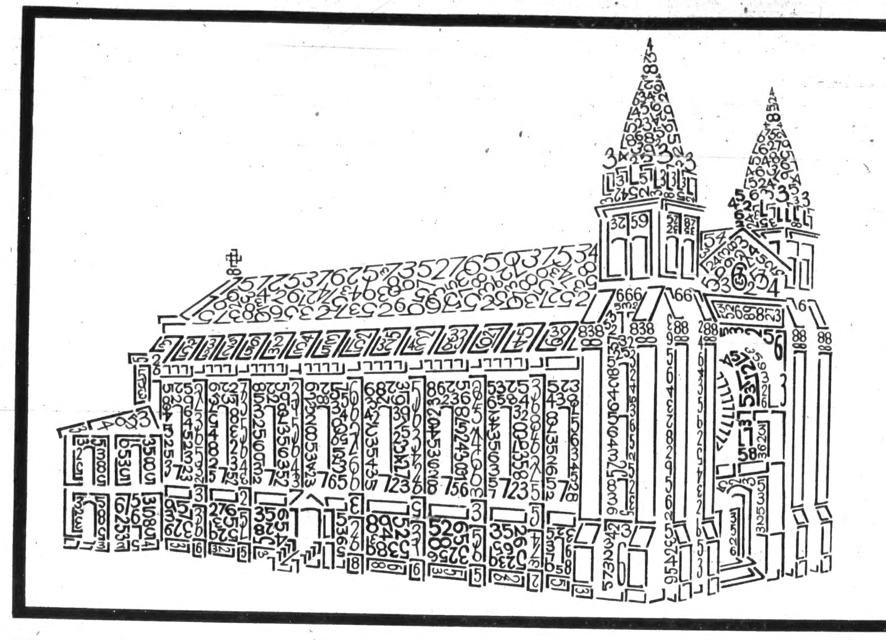
Ce "Consolaire 99" établit une nouvelle conception de valeur en fait de radio. En réalité, il n'y a que le réalisme vivant du théâtre lui-même qui puisse se comparer avec cette création "presque humaine".

Tous les radios offerts comme prix dans ce Concours sont des modèles Westinghouse 1930 et sont exposés chez

GILLIS & WARREN LIMITED
210, rue Fort, Winnipeg
et
1134, avenue Rosser, Brandon, Manitoba

Prix en Argent et RADIOS

Combien de tonnes de pierre dans la cathédrale de Saint-Boniface ?



Si vous pouvez additionner des chiffres, vous pouvez gagner comme un autre

LE PROBLÈME

Le problème consiste à trouver combien de tonnes de pierres ont été employées dans la construction de la cathédrale de Saint-Boniface, dont une photographie est donnée ci-contre.

La somme totale des chiffres figurant dans le dessin vous donnera votre réponse. Additionnez simplement les chiffres correctement.

Il n'y a ni "un" ni "zéro" dans ce casse-tête. Il n'y a pas de groupes de chiffres, c'est-à-dire que le chiffre neuf est le plus gros chiffre qui y figure. Si vous trouvez, par exemple, un 2 et un 3 si rapprochés qu'ils ressemblent à 23, ils doivent être additionnés exactement comme s'ils étaient chacun à un pouce de distance. Le haut des 6 est nettement recourbé et le bas des 9 est droit ou presque droit. Il n'y a pas de supercherie ni d'illusion dans le casse-tête.

Chaque chiffre du dessin est complet. Si vous avez des doutes au sujet de n'importe lequel des chiffres, envoyez une feuille de casse-tête avec le chiffre marqué au Directeur du Concours, qui vous donnera immédiatement l'information nécessaire.

UNE ERREUR

Le dessin de casse-tête publié la semaine dernière contenait par erreur un chiffre "un". Ce chiffre "un" se trouvait dans le dessin à la base de la flèche à gauche, à l'endroit exact où la flèche rejoint le dôme.

Ce chiffre "un" a été imprimé par erreur et est naturellement omis dans le casse-tête de cette semaine. Il n'y a pas de chiffre "un" dans le dessin. Ceci est indiqué dans le paragraphe ci-dessus: LE PROBLEME.

Liste des Prix --- 120 en tout

Prix de l'abonnement à la "Liberté" ou à la "Northwest Review": $2.00 par année.

Le montant des "Grands Prix" est déterminé d'après le montant d'abonnements envoyé (n'excédant pas $10).

Les réponses qui seront accompagnées d'abonnements nouveaux ou de renouvellements pour le montant de:-

	$2.00	$4.00	$6.00	$10.00
1er grand prix	$500.00	$800.00	$1,200.00	$2,000.00
				Auto ou
2e grand prix	Radio $315.00	Radio $375.00	Radio $600.00	Radio $1,023.00
3e grand prix	Radio 200.60	Radio 270.00	Radio 375.00	Radio 480.00
4e grand prix	Radio 96.50	Radio 96.50	Radio 141.50	Radio 200.60
5e grand prix	50.00	60.00	Radio 111.50	Radio 141.50
6e grand prix	40.00	50.00	Radio 96.50	Radio 111.50
Septième et huitième prix, chacun			$50.00	$100.00
Neuvième et dixième prix, chacun			25.00	50.00
11ème au 20ème prix, chacun			15.00	150.00
21ème au 45ème prix, chacun			10.00	250.00
46ème au 120ème prix, chacun			5.00	375.00

Le GAGNANT DU PRIX DE $2,000.00 aura le choix de ce prix en argent ou de $14.00 PAR MOIS DURANT TOUTE SA VIE.

AVIS IMPORTANT

Le montant que vous payez avec la solution du casse-tête n'affecte en rien votre chance de gagner un prix, mais il affecte le montant en prix que vous gagnez, car la valeur des prix est déterminée par le montant des souscriptions envoyées ($2.00 à $10.00). Ceci est expliqué dans la liste des prix que vous devez étudier avec soin avant d'envoyer votre solution.

Peu importe le temps où une solution est reçue pour gagner un prix régulier. Ce qui compte, c'est l'exactitude.

Pas plus d'un prix régulier ne sera accordé à une seule personne. Cependant les concurrents peuvent gagner l'un des prix supplémentaires, ainsi que le prix spécial de $100.00, en plus d'un prix régulier.

Des feuilles de casse-tête supplémentaires vous seront envoyées gratis si vous le demandez.

EN CAS D'EX-AEQUO

En cas d'ex-aequo (égalité) pour l'un quelconque des prix offerts, un second casse-tête de chiffres sera présenté aux candidats en question afin de décider du résultat final. Ce second casse-tête diffère de tous ceux que vous avez jamais vus, mais il sera facile à comprendre et à déchiffrer.

:-: RÈGLEMENTS :-:

1.—Toute personne résidant au Canada, à l'exception de celles employées par la "Canadian Publishers Limited", éditrice de la "Liberté" et de la "Northwest Review", et des membres de leur famille immédiate, peut prendre part à ce concours.

2.—Le concours ouvre immédiatement et se terminera le lundi 24 mars 1930. Les concurrents qui mettront leurs solutions à la poste après cette date, ou ceux dont les solutions seront reçues après le jeudi 27 mars 1930 ne participeront pas au concours.

3.—Les concurrents peuvent soumettre autant de solutions différentes qu'ils désirent, pourvu que le paiement de l'un des montants désignés dans la liste des prix accompagne chaque solution; mais aucun concurrent ne pourra gagner plus d'un prix régulier et pas plus d'un prix régulier ne sera accordé à une seule et même famille. Une fois enregistrée, une solution ne peut être changée.

4.—Le plein montant de l'abonnement doit être envoyé directement à la "Liberté". Il n'est pas nécessaire pour un candidat d'envoyer plus d'un abonnement à la fois. Des registres fidèles sont tenus pour chaque candidat; les seconds et troisièmes paiements seront ajoutés à vos remises précédentes.

5.—L'abonnement à la "Liberté" est de $2.00 par année, $10.00 pour cinq ans. Aucun abonnement ne sera accepté pour moins d'un an. Aucun crédit ne peut être accordé pour les abonnements envoyés avant le concours, ou durant le concours, s'il n'est pas spécifié que ce sont des abonnements de concours.

6.—Les personnes qui donnent leur abonnement à un concurrent et qui plus tard désirent entrer elles-mêmes dans le concours peuvent le faire, pourvu qu'elles écrivent sur le coupon le nom du concurrent à qui elles ont payé leur souscription ainsi que le montant payé. Aucun paiement n'est nécessaire à moins que vous ne désiriez vous qualifier pour les grands prix en envoyant la balance des abonnements nécessaires pour faire le total de $10.00.

7.—Bien qu'il soit naturel pour les membres d'une même famille ou plusieurs amis de travailler ensemble, il n'est pas permis à plus d'un de ceux qui travaillent à l'unisson d'envoyer une solution au casse-tête. Lorsque, dans l'opinion du directeur du concours (ou des juges), plus d'un membre de la même famille ou plus d'un de tout groupe de personnes ayant travaillé ensemble, envoient la solution du casse-tête, on se réserve le droit de rembourser le montant d'argent payé pour les souscriptions et de retourner les solutions que l'on soupçonne avoir été soumises en violation du règlement.

8.—La "Liberté" ne peut être tenue responsable des solutions ou de l'argent perdus par la poste. Les lettres adressées correctement et lisiblement nous parviendront. Avis aux concurrents d'envoyer les pleins montants d'abonnements par bon-poste, mandat de banque, mandat-poste ou mandat-express, et de les faire payables à la "Liberté".

9.—En cas d'égalité, les prix seront retenus et un second casse-tête sera soumis aux concurrents égaux pour décider de l'ordre de leur position. Ce second casse-tête sera aussi facile à résoudre que le premier. Seuls ceux qui se trouvent égaux pour un prix pourront résoudre le casse-tête numéro 2.

10.—La "Liberté" se réserve le droit de modifier les règlements de ce concours de casse-tête, pour la protection des concurrents et de ce journal, de rembourser le prix des abonnements, de disqualifier toute personne qui ne se conforme pas à ces règlements, et d'être le juge final sur les difficultés provenant de l'interprétation des règlements ou de questions non prévues par ces règlements. LES CONCURRENTS SONT ASSURES D'UN TRAITEMENT JUSTE ET IMPARTIAL SUR TOUTE LA LIGNE.

Prix Spécial : $100 en argent

En entrant dans ce concours, vous pouvez gagner trois prix: un prix régulier, un prix supplémentaire et un PRIX SPECIAL DE $100 EN ARGENT.

Ce prix spécial est offert aux concurrents qui veulent s'efforcer d'obtenir plus de $10.00 en abonnements. Le concurrent qui enverra la plus forte somme représentant le paiement d'abonnements à la "Liberté" et à la "Northwest Review" gagnera ce PRIX SPECIAL DE $100 EN ARGENT.

Ceci n'a rien à voir avec vos chances de gagner l'un quelconque des prix réguliers ou des prix supplémentaires offerts, y compris le premier grand prix de $2,000 en argent ou $14.00 PAR MOIS A VIE.

Adressez toute la correspondance:

Le Directeur du Concours
LA "LIBERTÉ"
619, AVENUE McDERMOT, WINNIPEG, MAN.

Prix Supplémentaires

20 Prix supplémentaires $50 en argent

Les 20 prix extra indiqués ci-dessous seront accordés aux concurrents (10 à la "Liberté" et 10 à la "Northwest Review") qui auront envoyé les premières solutions correctes ou les plus rapprochées de la solution correcte à la date du samedi 15 février 1930.

	La Liberté	Northwest Review
Premier prix extra	$10.00	$10.00
Deuxième prix extra	5.00	5.00
Troisième prix extra	2.00	2.00
Quatrième prix extra	2.00	2.00
Cinquième à dixième prix, $1.00 chacun	6.00	6.00

Ces prix sont donnés en plus des prix réguliers afin d'encourager les concurrents de la première heure. Afin de vous qualifier pour gagner l'un de ces prix, votre solution doit être accompagnée d'un abonnement nouveau ou d'un renouvellement de $4.00 ou de deux abonnements d'un an à $2.00 chacun.

Feuilles de casse-tête supplémentaires

Des feuilles de casse-tête supplémentaires imprimées sur du papier de meilleure qualité seront adressées gratis. Il suffit d'écrire pour les demander.

FORMULE D'INSCRIPTION

Le Directeur du Concours,
La Liberté,
619, avenue McDermot,
Winnipeg, Man.

En entrant dans ce concours, je consens à me soumettre aux règlements publiés. Ma réponse au problème de casse-tête est la suivante:

Il y a ____________ tonnes de pierres dans la Cathédrale de Saint-Boniface.

(Inscrivez vos paiements d'abonnements sur une feuille de papier séparé et mentionnez: NOUVEAU ou RENOUVELLEMENT.)

Nom ____________

Adresse ____________

Province ____________

Ecrivez lisiblement. Indiquez Mlle, Mme ou Monsieur, selon le cas.

Aucune formule d'entrée n'est acceptée à moins qu'elle ne soit accompagnée au moins du paiement d'un abonnement

Page Féminine

Papotages et conversations

Pourquoi donc tant de femmes qui, isolément ou dans le cadre de leur famille, sont bienveillantes, sages, intelligentes, sérieuses, se montrent-elles moqueuses, étourdies, frivoles, puériles, dès qu'elles se trouvent dans un groupement mondain?

Faire de l'esprit facile aux dépens des autres, rire pour des futilités, sautiller d'une idée à l'autre, ergoter sur des riens, employer des expressions exagérées pour narrer des impressions enfantines ou des faits insignifiants, voilà le programme de maintes conversations de salons. Conversations? n'est-ce pas même trop dire? car il n'y a pas d'échanges de pensées dans ces colloques où les phrases se succèdent au hasard, sans cohésion, sans enchaînement logique.

— Quel temps affreux!

— Oh! la charmante robe!

— Oui, je prends du thé; le docteur me le défend.

— Oh! si l'on s'abstenait de tout ce que ces gens-là défendent, l'existence serait intenable.

— La vie chère, voilà le fléau.

— Oh! ne m'en parlez pas! Avez-vous vu la dernière pièce de Maurice Chevalier?

— Je ne sais pas si vous êtes comme moi, le cinéma me plait mieux que le théâtre.

— Comment! vous partez déjà? un bridge, sans doute?

— Vous l'avez deviné.

Etc., etc.

On dirait, véritablement, que toutes ces femmes ont horreur du silence et se sont juré de le troubler par n'importe quels mots.

Pourquoi cachent-elles leur vivacité d'esprit, leur bon sens, leur logique? Pourquoi se refusent-elles à laisser transparaître leur coeur tendre et toute la richesse de leur expérience? Elles sont les victimes d'un faux point d'honneur, elles ont peur de paraître trop graves, peur de ne pas être à la page et d'ennuyer les autres. Quelle erreur! Au fond, personne n'aime ces papotages.

Ecoutez donc les plaintes de chacune en sortant du cercle bavard: "Quel vide! quelle platitude! c'est à pleurer; ces visites sont vraiment des corvées!"

Il suffirait que deux ou trois visiteuses plus courageuses (ou plus simples) que les autres entreprennent d'aiguiller les esprits vers un sujet intéressant, de favoriser l'échange des vues sur ce sujet pour que le groupe entier soit enchanté du tour pris par la conversation. Elles sont nombreuses, les questions qui peuvent animer des intelligences féminines, faire vibrer des coeurs féminins; si le choix du sujet est judicieux, toutes les personnes présentes peuvent successivement apporter leur contingent à l'ensemble, fournir des remarques originales, des documents particuliers. Chaque interlocutrice se plait à ce travail fait en commun et bénéficie toujours en quelque chose de cette étude.

De même que celles qui ont de l'initiative arrivent à placer la conversation sur un bon terrain, celles qui ont de la prévoyance et de la pondération s'arrangeront pour lui donner un ton général courtois et charitable; il est aussi naturel aux femmes d'être bonnes que d'être moqueuses; trop souvent elles ne se laissent aller à la raillerie que par une sorte de surenchère; si, autour d'elles, les propos sont bienveillants, elles seront tout heureuses de se laisser gagner par le courant et de donner libre cours à leur aménité.

Dans une réunion mondaine, il y a toujours un ensemble de forces latentes qui attendent un mot, une réflexion, pour se cristalliser; à toute femme de coeur revient le soin d'orienter et de relever les entretiens dont elle fait partie.

UNE MERE.

A QUOI RÊVENT LES JEUNES GENS?

A quoi rêvent les jeunes filles?... Un poète a jadis posé la question. Aujourd'hui cette question serait hors de propos, puisque les jeunes filles, paraît-il, ne rêvent plus. Mais... à quoi rêvent les jeunes gens? "La vie est un jeu de Montagnes-Russes!" peut-être leur tour est-il venu. Femmes, amour, mariage, que souhaitent-ils? Que pensent les jeunes gens actuels, sur un sujet qui est tout de même de tous les temps?

Justement, j'ai près de moi trois garçons, les trois frères, fils d'une mienne amie. L'aîné, Gaston, vingt-trois ans, officier; le cadet, Pierre, qui termine ses études et se destine à l'industrie, et le dernier, Jean-Paul, qui n'en est qu'à ses quatorze ans. A quoi rêvent mes trois jeunes compagnons?

Gaston, — joli cavalier, considéré quasi comme ancêtre par ses frères — "Vieux jeu, Gaston, vieux jeu!" s'est épris très romantiquement d'une jeune veuve — moins jeune que lui — rencontrée dans une ville d'eaux. Il n'ose se déclarer de vive voix, mais il lui écrit. C'est vrai qu'il est un peu vieux jeu, Gaston: il aime écrire, et des longues lettres, où il fait "du style". Ce style n'est du reste pas mauvais. La jeune femme m'a passé, en éclatant de rire, une de ces lettres:

"Madame, que penserez-vous de mon audace?... Mais les femmes aiment les audacieux, et la timidité n'a point de succès auprès d'elles. J'ai beaucoup souffert dans la vie. (?) Ne croyez pas pourtant que je me présente à vous en mendiant d'amour, et portant mon coeur en écharpe... Vous m'êtes apparue comme la Beauté, et la Beauté consolatrice. Laissez-vous toucher. Seule, vous ne pouvez manquer d'aspirer à la tendresse. Et moi, je sens que de notre rencontre ne sortira rien de banal ni de vulgaire..." Pauvre Gaston! Il n'en sortira même rien du tout. La jeune veuve se moque de lui, et il s'en apercevra, pas plus tard que dimanche prochain, quand le nouveau fiancé d'icelle, gros fabricant de lacets, va débarquer de Paris pour lui faire visite.

Gaston rêve donc encore, comme ses ascendants quand ils rêvaient, de belles amours, de jolis romans... Ses frères m'ont confié qu'il avait fait passer, avant de connaître la jeune veuve, des annonces dans des journaux pour rencontrer l'âme-soeur... Ses frères ont raison: il date.

Au cadet:

— Dis-moi, Pierre, est-ce que tu te marieras?

— Cette question! Bien sûr que je me marierai! Et avant qu'il soit longtemps!

— Et ta femme, comment la veux-tu?

Pierre répond, très fixé:

— Un bon copain... Et puis, intelligente et qui se porte bien. Faudra qu'elle soit capable de m'aider, même de me remplacer quand c'est moi qui vais prendre l'usine, — avec les ouvriers, au téléphone, partout, — je puis être malade, on ne sait jamais, — et qu'elle connaisse la dactylo, la sténo, la comptabi...

— Mais, Pierre, c'est une secrétaire, une contremaîtresse que tu souhaites!

— Pas du tout. Seulement, je n'veux pas de propre à rien, de p'tite femme qui se lève à onze heures, qui m'le fasse à la fatigue, à l'ennui. Naturellement, je veux augmenter le chiffre d'affaires: avec papa, ça ne gaze pas assez. Si elle sait en mettre, je lui paie un beau voyage. Tenez, le tour du monde en dirigeable...

— Alors, Pierre, tu ne veux pas d'enfants?

Pierre a bondi:

— Pas d'enfants? Ca ne serait pas la peine de se marier alors. J'en veux quatre, j'en veux six, — et des beaux encore. Si elle n'aime pas les enfants, on ne se mariera pas!

— Et qu'est-ce que deviendront les enfants pendant vos voyages?

— Les gosses? On les emmène. Avec des nurses, et de l'argent, on s'en tire toujours. Ah! ce sera une belle vie, je vous garantis!...

J'interpelle Jean-Paul, qui, précisément, a l'air rêveur, l'oeil fixé sur un point invisible.

— Dis donc, Jean-Paul, quand tu te marieras, comment la veux-tu, ta femme?

Il me répond tout de go, point surpris, comme s'il était en train d'y penser:

— Epatante, naturellement. Mais simple et de bon goût.

Tiens, tiens... Ce n'est pas si mal.

— ... Conduite intérieure...

— Conduite intérieure?...

— Huit cylindres... Maintenant, pour la carrosserie...

— Mais, Jean-Paul, tu n'y es pas: je te parle de ta femme.

Jean-Paul descend de l'Empyrée:

— Ma femme? Moi, je n'aurai pas de femme. J'aime mieux une automobile.

Charlotte CHABRIER.

Vies stériles

"D'une vie vide et inutile, délivrez-moi Seigneur!"

Cette invocation que dernièrement je trouvai ajoutée aux litanies des saints dans le formulaire de prières d'une personne amie, m'a donné à réfléchir. Prière courte et simple, mais qui dénote dans celui qui l'adresse à Dieu, avec un grand désir de le servir, une soif intense de dévouement au prochain. Je me suis dit que cette prière avait sa raison d'être parce que, en effet, il y a des existences vides, comme il y a des vies stériles.

"Vie stérile!...

Mot terrible, mais combien vrai!...

Oui, pour beaucoup, la vie, au lieu d'être féconde et sainte, est un passe-temps inutile ou profane, rempli, non d'oeuvres salutaires, mais de frivolités.

O vous tous qui lisez ces lignes, ne permettez pas que votre vie demeure vide!

Comprenez votre vie; sachez la gouverner, la prendre, pour ainsi dire, dans vos mains, assurez-lui une noble grandeur et une activité féconde.

Qu'elle soit pleine, non d'un peu de terre, d'un rêve, d'une illusion, mais de Dieu; et Dieu, comme il l'a promis aux âmes pures, donnera à votre vie une fécondité immortelle.

A PROPOS DE RHUMES

Nous voici au milieu de l'hiver. Avez-vous déjà pincé un rhume de cerveau? C'est possible. Il est également possible que vous "attrapiez" un autre rhume avant le printemps. Laissez-moi donc vous apprendre à vous... moucher!

Vous souriez, pensant que vous ne m'avez pas attendu pour cela, ou bien que je ne manque pas de prétention. Ecoutez-moi: vous mouchez-vous une narine après l'autre? Si oui, c'est parfait; continuez à le faire. Si non, poursuivez cette lecture.

Beaucoup de gens — jeunes ou âgés — se mouchent en se pinçant les deux narines, puis commencent à se gonfler d'air et à s'efforcer de chasser les mucosités par pression de cet air. Mais que se passe-t-il si l'orifice des deux narines est fermé? L'air file vers les autres orifices et spécialement vers ce tuyau qui relie l'oreille au nez et qu'on nomme "la trompe d'Eustache". Comme l'air entraîne avec lui des particules de mucosités, qu'arrive-t-il? L'infection nasale passe à l'oreille, et c'est le début possible d'une otite. Or, les otites sont assez déplaisantes, voire même graves, pour qu'on s'emploie à les éviter.

... Tandis que, lorsqu'une narine reste ouverte, le courant d'air trouve une issue facile vers le mouchoir, et la pression dans la trompe d'Eustache n'est pas augmentée d'une façon dangereuse.

J'ajouterai que dans certains cas l'extrême prudence veut — tant pis pour l'élégance du geste — qu'on ne bouche aucune narine: il faudrait souffler à nez ouvert dans un mouchoir placé à petite distance.

* * *

A propos de rhumes, parlons aussi les gens qui ont l'habitude de renifler. Déplorable manie d'abord incorrecte, surtout nuisible pour le même motif que ci-dessus. Le violent courant de l'air inspiré se fait sentir dans le conduit interne de l'oreille et c'est encore l'otite que l'on risque.

Ne reniflons pas et mouchons-nous en laissant au moins une narine ouverte.

Un beau livre

C'est le plus beau qui ait paru cette année chez nous; du moins plusieurs le jugeront ainsi. Mettons qu'il y a là quelque exagération; pour ma part, je le place au-dessus d'autres — prose ou vers — qui furent couronnés.

Il rend meilleur, il fait du bien, et il est bien écrit; sans aucune prétention, dans une langue claire, précise, formée à bonne source; dans une langue qui ne cherche pas l'effet, mais qui est pleine de charme parce qu'elle sort d'une belle âme bien équilibrée.

Mesdames et mesdemoiselles, si vous permettiez que je donne un conseil, ou plutôt, si vous permettiez que je forme un souhait, ce serait que chacun d'entre vous jouisse du délicat plaisir de lire "L'Art d'être heureuse".

André LALIBERTE, ptre.
(Le "Progrès du Saguenay")

Quelques pensées

"Je veux", c'est le mot le plus rare qui soit au monde quoique le plus fréquemment usurpé; mais quand un homme en a le secret terrible, qu'il soit pauvre aujourd'hui et le dernier de tous, soyez sûrs qu'un jour vous le trouverez plus haut que vous. — Lacordaire.

Il ne suffit pas d'avoir de l'esprit, il faut encore en avoir assez pour éviter d'en avoir trop. — A. Maurois.

Les âmes droites et élevées paraissent souvent ridicules, parce qu'elles parlent simplement leur langue à des gens qui ne la savent pas. — Comtesse de Belvèze.

Nul talent, nul mérite ne peuvent tenir lieu d'un bon coeur. — Mme de Genlis.

Ne pas tout accepter, mais tout comprendre; ne pas tout approuver mais tout pardonner, ne pas tout adopter mais chercher en tout la parcelle de vérité qui s'y trouve renfermée; ne repousser ni une idée, ni une bonne volonté si gauche et si faible soit-elle! — Elisabeth Leseur.

Le Coin des Enfants

CAUSERIE

C'est la semaine prochaine que vous me reviendrez tous, petits-enfants chéris? Que de choses nous aurons à nous dire! Avez-vous hâte? Moi, j'en grille d'impatience. Pour vous le prouver, je vais vous raconter une petite histoire, une histoire vraie toute récente. Allons, petites oreilles mutines, soyez attentives!

Il y avait une fois un petit garçon du nom de Jean. — Mère-Grand, est-ce Jean Tétreault, de La Broquerie? — Mais non, mais non, celui-là est un petit garçon bien sage, bien obéissant. — C'est peut-être Jean Bénard, du Jardin de l'Enfance Langevin? — Ah! que vous êtes vilains de m'interrompre tout le temps! Aucun de mes chéris ne ressemble — et c'est fort heureux — au petit Jean de mon histoire. Plus un mot maintenant!

Il y avait une fois un petit garçon très désobéissant. Si sa maman lui demandait de faire quelque chose, Jean rechignait aussitôt et finalement ne le faisait point.

Son père, à qui cela ne plaisait pas, voulut le corriger de ce mauvais penchant. Il s'y prit de la façon suivante.

Quelques jours avant Noël, il demanda à Jean de faire la liste des jouets préférés qu'il voulait que le petit Jésus lui apportât. Pour cela, naturellement, il s'exécuta aussi vite que sa "science" le lui permettait.

Son père mit la feuille dans sa poche et deux jours plus tard commanda à Jean de porter une lettre à la poste. Jean, comme d'ordinaire, refusa de faire la commission. Son père lui répliqua:

— Bon, tu ne veux pas... Alors, tant pis pour toi, mon petit.

Le jour de Noël arrive, et comme tous les ans, Jean attend, mais en vain, après la messe de minuit, que ses parents le conduisent près du sapin illuminé où le petit Jésus doit avoir déposé ses joujoux.

A la fin, n'y tenant plus, Jean demande la cause de ce retard fâcheux. Son père, avec un sourire ironique, lui dit:

— Tu te souviens de la lettre que tu as écrite au petit Jésus? Il y a deux jours, j'ai voulu l'envoyer au Père Noël, le commissionnaire de la terre au ciel pendant le temps des Fêtes. Je t'ai commandé de porter cette lettre à la poste. Tu ne l'as pas fait. Voilà pourquoi le Père Noël n'étant pas averti, n'a pu faire part de tes désirs au petit Jésus qui n'a point passé chez nous.

Jean, fort affligé, pleura beaucoup et ne put jamais se pardonner sa désobéissance. Espérons que cette dure leçon lui a suffi et qu'il est aujourd'hui corrigé.

Quant à vous, mes chéris, faites votre profit de cet exemple. Prenez l'habitude d'accomplir sur le champ les services qui vous sont demandés, d'obéir sans hésiter aux ordres de vos parents, de vos supérieurs. Les enfants désobéissants regrettent toujours d'avoir agi à leur tête et le paient souvent des insuccès de leur vie d'écoliers et de leur avenir.

MERE-GRAND.

JOSETTE FAIT DES MANIERES

Il y a quelques invités qui dinent ce soir chez les parents de Josette — oh! pas des gens bien impressionnants; l'oncle et la tante Servet, Mme Cliquot, vieille amie de la famille, et Gaston, le cousin de Josette, à la mode de Bretagne.

Après le repas, tout le monde passe au salon.

Josette, qui sent déjà qu'on va lui demander de jouer un morceau de piano (son "scherzo" de Chabrier qu'elle a passé la journée à répéter), Josette commence à "faire des manières".

Elle minaude en offrant le sucre pour le café, et lance à sa maman des regards de coin, comme pour la supplier de la laisser tranquille.

Dans le fond, Josette serait désolée qu'on n'insistât pas vivement pour qu'elle s'exécute: elle est assez satisfaite de son "jeu" et le charmant et sonore "scherzo" de Chabrier fera très bon effet sur le bienveillant public qui l'écoutera.

Mais il serait déshonorant de ne pas se faire prier; au moins un peu...

Et Josette cligne de l'oeil en désignant le piano et en faisant "non" de la tête.

— Qu'y a-t-il donc? interroge l'oncle Servet, qui a surpris le petit manège entre la maman et la petite fille.

— Il y a que Josette me supplie, dit la maman, de ne pas lui demander de vous jouer un petit morceau de piano...

Le papa intervient:

— Mais c'est ridicule: il n'y a pas de raison pour que Josette ne nous fasse pas un peu de musique après le dîner. C'est là, au contraire, une excellente idée: Allons, ma fille, au tabouret.

Josette, ravie de se sentir si importante, de voir qu'elle est la vedette du salon, Josette minaude de plus belle.

— Mais vraiment... je vous assure... je ne sais rien... Ce sera tout à fait mal... Franchement...

Ah! comme il est agréable de se faire prier, quand on sait bien qu'on finira par céder.

— Bah! s'écrie tout à coup la tante Servet, s'il te faut tant d'histoires pour passer au piano, c'est donc moi qui vais m'y mettre.

Et tout le monde l'acclame, tandis qu'elle attaque bravement une mazurka aussi désuète que guillerette.

Ah! l'ingrat revirement du public! Josette, confondue, est complètement oubliée dans un coin: on ne pense plus à elle. Et la petite fille se sent blessée dans le plus profond de son orgueil: eh quoi! ne tenait-on pas plus que cela à l'entendre?... Si elle ne s'était pas tant fait prier, aussi...

Tout de même, la tante Servet finit par arrêter, et la petite fille, beaucoup plus modeste ose alors, toute confuse, élever un peu la voix:

— Si vous voulez que je vous joue maintenant mon "scherzo" de Chabrier?

Mais voici que la vieille madame Cliquot sursaute:

— Le "scherzo" de Chabrier! C'est le seul morceau que je sache par coeur! Vous allez voir, vous allez voir!

Et elle s'assied à son tour au piano.

— Hélas! hélas! hélas! soupire Josette, voilà donc où m'a conduite ma sotte habitude de ne pas m'exécuter tout de suite aimablement quand on me demande quelque chose...

Et Josette écoute, la mort dans l'âme, les accents de ce morceau qu'elle a passé la journée à étudier, en prévision de la soirée. Et elle se rappelle ses paroles...: Je ne sais rien!...

Tout le monde tapa sur le piano — même Georges qui s'essaya à un timide: "J'ai du bon tabac...", avec un doigt — tout le monde fit apprécier son talent, sauf Josette.

Et quand ce fut elle qui supplia, à son tour, qui suplia qu'on l'écoutât, son papa lui répondit:

— Non, une autre fois. C'est assez de musique comme cela pour aujourd'hui...

MES PETITS-ENFANTS M'ECRIVENT...

Orphelinat Saint-Joseph,
Avenue du Portage, Winnipeg.

Bien chère Mère-Grand,

J'ai vu vous une fois à un concert. Vous aimez cette lettre française de moi? Moi est Italien, j'aime ça apprendre le français. Suis le premier dans la lecture. Vous comprendre moi? Vous allez venir voir nous autres? J'aime ça écrire à vous. J'ai gêné. La maîtresse a montré à nous des belles lettres écrites sur les papiers, a dit à nous d'essayer d'écrire comme ça, bien plus mieux encore si j'ai capable. Je vais prier le petit Jésus. Il va aider à vous. Vous Mère-Grand écrire à moi une lettre; je montrerai ça aux petits garçons.

Bonsoir, Mère-Grand.

Frank ROGERS.

* * *

Hoey, Sask.

Chère, Mère-Grand,

Bien que vous m'êtes encore inconnue, il y a, il me semble, quelque chose qui nous unit, et c'est l'oeuvre dans laquelle vous vous occupez de petits écoliers et écolières. Je suis une de vos enfants, bien jeune et demeurant bien loin de vous, mais vous aimant beaucoup malgré la distance. Vous me semblez si bonne et si aimable que j'aimerais bien correspondre avec vous et recevoir de vos nouvelles comme tant d'autres. Dites, Mère-Grand, vous aurez bien une petite place dans votre grand coeur et au "Coin" pour vos petits-enfants de la Saskatchewan?

Je demeure dans un petit village tout canadien; nous avons une belle école où l'on nous enseigne le français malgré les luttes que traverse en ce moment notre province.

Je n'ai que treize ans, je suis dans le grade dix en français comme en anglais; j'aime toutes les matières, chacune m'intéresse, mais j'ai une grande préférence pour l'histoire. Oh! que j'aime à étudier le passé avec ses grands exploits et la vie merveilleuse des héros de notre pays!

Bonsoir, ma bonne Mère-Grand. Puis-je espérer avoir bientôt de vos nouvelles? J'en serais si heureuse.

Une petite écolière de la Saskatchewan,

Marie LEFEBVRE.
Ecole Hoey (grade 10).

Science

LE SOUS-MARIN

Vous n'êtes pas sans entendre parler depuis quelque temps, mes chers petits, des conversations entre les différents pays au sujet de la puissance de leurs marines respectives — et de la défense que certains Etats voudraient faire de construire des sous-marins trop perfectionnés.

L'époque semble donc choisie pour vous raconter l'histoire... du sous-marin.

De tout temps, ce fut une idée qui préoccupa les marins, de savoir comment on pourrait bien naviguer sous l'eau.

En 1774, un Anglais inventa un appareil remplissant (croyait-il) ces conditions. Il l'essaya... mais resta au fond de l'eau.

Un peu plus tard les Américains inventent une sorte d'oeuf gigantesque en cuivre, dans lequel un homme peut se tenir debout. Il y a deux hélices que l'homme fait tourner à la main, une verticale, pour monter ou descendre; une horizontale, pour avancer ou reculer. On chercha pour l'essayer un homme courageux. Un nommé Lee se présenta. Les essais réussirent parfaitement.

Or voici qu'un autre Américain, Fulton, allait inventer à son tour le sous-marin en forme de cigare. Son appareil s'appelait le "Nautilus", et avait 16 pieds ½ de long. C'est l'ancêtre des sous-marins actuels. Il comportait un gouvernail de plongée et des compartiments que l'on pouvait, à volonté, emplir ou vider d'eau, pour provoquer l'ascension ou l'immersion du navire. Au premier essai, Fulton avec deux compagnons resta 5 heures de temps immergé à 21 pieds de profondeur.

Diverses tentatives eurent encore lieu en Allemagne, puis en Angleterre, puis en Russie où le sous-marin, inventé, par Bauer, fit plus de cent plongées sans le moindre incident.

En 1863 fut lancé à Rochefort le premier sous-marin français. Il dépassait tous les autres avec ses 129 pieds de long et 18 pieds de large.

Un Russe dota le sous-marin du premier périscope. (Instrument utilisé pour observer ce qui se passe à la surface de l'eau.)

Et enfin, un Français, l'ingénieur Laubeuf, donna au sous-marin son aspect et son organisation actuels. Il lui permit de naviguer en surface et de plonger à volonté. Il le dota d'une machine à vapeur pour naviguer à l'air libre et d'un moteur électrique pour naviguer sous l'eau. Dès lors le sous-marin put naviguer au large par ses propres moyens.

Le dernier sous-marin que la France vient de construire, le "Surcouf", est le plus grand du monde. Il a plus de 360 pieds de long, peut marcher plus de 24 milles à l'heure et faire, d'une seule traite, plus de la moitié du tour du monde.

Comment partager une pomme en deux sans couper la peau

Prenez une pomme ayant une peau d'une épaisseur moyenne; puis une aiguille dans laquelle vous enfilez du fil blanc assez résistant.

Maintenant piquez l'aiguille dans la peau seulement, et passez le fil entre la peau et le fruit en faisant un grand point. Puis ressortez l'aiguille et recommencez cet exercice en ayant soin de repiquer l'aiguille du trou d'où elle vient de sortir, faites ainsi le tour complet de la pomme. Vous reviendrez piquer dans le premier trou, alors prenez les deux extrémités du fil et tirez, votre fil coupera la pomme. Et quand il sera complètement sorti, la pomme sera entièrement coupée à l'intérieur.

Autour de la Ferme

Faire mieux et plus payant

Le groupe français manitobain est à un tournant; de la bonne ou de la mauvaise direction qu'il va prendre dépend son avenir.

Des éléments divers ont envahi notre pays, d'autres viendront encore, et nous ne pouvons compter que sur nos forces pour maintenir nos positions et en prendre d'autres. Pour cela il faut garder à la terre tous les fils de cultivateurs, et ce n'est pas en faisant ce que font un grand nombre des nôtres que les enfants resteront à la campagne.

Un coup d'oeil jeté sur les villes, en ce moment, suffirait à convaincre les fermiers que, si les villes sont brillantes d'ampoules électriques, elles regorgent de sans-travail; ceux-ci sont dans une gêne, parfois dans une misère inconnues à la campagne. Dans les moments où la vie fermière parait moins brillante à certains fils de cultivateurs, nous les engagerions à penser à ce qui se passe actuellement dans les villes et qui se répétera dans une plus ou moins grande mesure à l'avenir.

Mais il y a autre chose à faire que de réfléchir, il faut agir, il faut faire mieux et plus payant.

Nous parlions la semaine dernière d'un cultivateur manitobain qui a réalisé un profit de $800 avec ses moutons, et cela sans travail excessif, comme simple branche adjuvante de sa récolte de grain. C'est un profit d'à côté qui compte. Nous pourrions citer l'exemple d'un autre qui a fait $75 par mois depuis le commencement de l'hiver en gardant 120 poules d'une manière intelligente. Garder 120 poules ne constitue pas une lourde charge. Voilà un second profit d'à côté qui pourrait être ajouté à celui des moutons, sans parler de la récolte de grain et des autres industries secondaires qui pourraient être développées à la campagne. Tout cela est réalisable par nos familles moyennes, si les enfants veulent bien faire un travail raisonnable tout le cours de l'année. Pour cela, il faut sortir de la routine qui s'acharne à la seule culture du grain, qui laisse la bourse vide et dégoûte les jeunes de la culture. "Faire mieux et plus payant" doit être notre devise, si nous voulons survivre.

CULTIVATEUR.

LES TRAVAUX DU SELECTIONNEUR

Les blés de printemps Marquis et Huron, les blés d'hiver à bale doré de Dawson et Kharkov, les orges O.A.C. 21 et Charlottetown 80, les avoines Bannières, O.A.C. 72 et Victoire sont bien connus de tous les cultivateurs canadiens. Ces variétés sont le couronnement de longs travaux ardus et systématiques de la part du sélectionneur. On a beaucoup dit et beaucoup écrit sur leur valeur monétaire. On n'a rien exagéré, car ces espèces ont remboursé au centuple le temps et l'argent qu'a coûté leur découverte.

Comment le sélectionneur s'y prend-il pour améliorer les variétés? Il étudie leurs exigences, la façon dont les espèces existantes se comportent dans les conditions où l'on cherche à les améliorer. Il apprend ainsi à connaitre leurs caractères utiles et mauvais, les différences frappantes qui existent dans la capacité de rendement, la valeur de la paille, la résis- l'égrenage la qualité pour le commerce. etc.

Il n'y a pas une variété qui ne puisse être améliorée sous quelques rapports. Au moyen du croisement, le sélectionneur introduit du sang nouveau dans les variétés et par la recombinaison naturelle des caractères, pendant un certain nombre de générations, il arrive à créer de nouvelles variétés améliorées. Ce n'est pas là une petite tâche; il faut examiner bien des milliers de plantes avant d'épuiser les possibilités de la ségrégation des meilleures espèces. Il est nécessaire également que ces espèces se reproduisent d'une façon raisonnablement identique et qu'elles soutiennent avantageusement la comparaison avec les meilleures variétés au point de vue des caractères économiques. Le blé Marquis est une espèce croisée, qui représente le plus grand progrès dans ces méthodes d'amélioration. On obtient souvent quelque chose en isolant d'une variété existante une espèce très variable ou qui est un mutant dans la variété. L'orge O.A.C. No 21 est le résultat d'une sélection de ce genre; on considère qu'elle est la meilleure de nos variétés d'orge. De même le sélectionneur étudie les variétés introduites, provenant d'autres pays. Ce système offre de grandes ressources, ainsi que le démontre la valeur des avoines Victoire et Bannière au Canada.

Qu'est-ce que le sélectionneur compte pouvoir nous donner à l'avenir? Il cherche actuellement, par des travaux raisonnés à obtenir un blé à pain pour les régions à rouille du sud du Manitoba et de la Saskatchewan. En introduisant dans le Marquis le sang d'une variété d'amidonnier, il a fait un grand pas vers la production d'espèces résistantes aux formes biologiques communes de rouille et qui retienent à un degré variable une bonne partie de la haute qualité du blé Marquis. Tout récemment deux blés, le Garnet et le Reward, ont été introduits dans certains districts de l'Ouest. Le premier est un blé à gros rendement qui mûrit de sept à quatorze jours plus tôt que le Marquis et qui parait avoir une place dans les districts reculés vers le nord. Le dernier est un blé de haute qualité, presque aussi hâtif que le Garnet, et qui parait très bien convenir pour le Manitoba. Dans l'amélioration de l'orge on a recherché des variétés à gros rendement de haute qualité, à barbes lisses, et l'on a fait des progrès considérables dans cette voie. On s'occupe également d'une façon aussi suivie d'améliorer l'avoine, le lin et les autres céréales, et l'on fait une classification des variétés d'avoines les plus généralement cultivées. Ceci devrait beaucoup aider à faire des progrès dans la voie désirée.

Nous avons vu ce que le sélectionneur offre aux cultivateurs et ce qu'il espère pouvoir leur offrir à l'avenir. De leur côté les cultivateurs feraient bien d'étudier leurs propres variétés; de se tenir au courant des progrès réalisés et d'essayer à fond les variétés nouvelles, qui paraissent avoir les caractères exigés par la localité, spécialement ces espèces qui s'appuient sur des recherches scientifiques soigneuses.

A.-G.-O. WHITESIDE,
Ferme expérimentale centrale,
Ottawa.

L'IODE DANS LA NUTRITION ANIMALE

Le goitre chez les bestiaux présente un problème sérieux pour l'éleveur dans certaines localités. Cette maladie porte différents noms: "Gros cou", "absence de poil chez les porcs", etc., etc. Elle se caractérise principalement par un grossissement de la glande thyroïde, une glande close, en forme de papillon, située dans le cou, en avant du larynx. Dans les districts à goitre les jeunes animaux sont faibles et manquent de vitalité. Ils viennent souvent au monde mort-nés ou meurent en peu de temps. Beaucoup de porcs naissent sans poils; chez les moutons la laine est souvent par touffes.

La glande thyroïde exerce un effet régulateur considérable sur les phénomènes métaboliques du corps de l'animal, spécialement sur l'oxydation. La substance vitale ou "hormone" associée à cette fonction est appelée thyroxine; c'est un acide amino complexe qui contient de l'iode. S'il y a un manque d'iode dans le régime alimentaire de l'animal ou dans l'animal même, il y a insuffisance de thyroxine. La glande thyroïne se surmène pour produire plus de thyroxine, elle se dilate et le goitre en est le résultat.

Il suffit pour prévenir cette maladie d'ajouter le l'iode aux rations qui manquent de cet élément. Le moyen le plus facile est d'employer du sel iodé, c'est-à-dire du sel à bétail contenant une petite quantité d'iode alcalin. Le sel iodé contient en moyenne de 35 à 50 grains d'iode par cent livres.

Il existe beaucoup d'incertitude relativement aux doses minimum et maximum d'iode à administrer. L'insuffisance d'iode peut amener le goitre, tandis que l'excès d'iode peut entrainer la perte de l'appétit et un état toxique général dans l'animal. Il semble cependant que la limite maximum est très élevée; pour les veaux, elle serait d'environ un grain d'iode par tête par jour. Lorsqu'on emploie du sel iodé à raison d'environ un pour cent de la ration de grain, les animaux ne reçoivent pas plus d'un vingtième à un quinzième de grain d'iode par jour et par tête. Il semble que ce soit là une marge très sûre. On n'a pas noté d'effet nuisible sur les porcs, même après l'emploi prolongé de quantités excessive d'iode. Généralement, les animaux sont beaucoup moins sensibles à un excès d'iode que l'être humain.

L'année dernière, à la ferme centrale, nous avons employé la farine de poisson en plus du sel iodé pour les vaches laitières. Cette farine contient environ dix grains d'iode par cent livres. Lorsqu'elle était donnée aux vaches à raison d'environ un dixième du grain, on constatait une augmentation sensible dans la quantité d'iode dans le lait, démontrant ainsi que l'iode de la farine avait été absorbé dans le système. On sait depuis longtemps que la farine de poisson est une source de calcium et de phosphore. On doit admettre également aujourd'hui que c'est une source d'iode.

Pour résumer la situation en ce qui concerne l'iode, disons que les bestiaux dans les districts à goitre doivent recevoir de l'iode sous une forme ou sous une autre. Dans les districts où le goitre n'existe pas, on peut conclure que les rations contiennent de l'iode en quantité suffisante pour le maintien de la santé, et un mot d'avertissement au sujet de l'emploi excessif de cet élément peut n'être pas inutile.

CYRIL-J. WATSON,
Ferme exprimentale centrale,
Ottawa.



Deux pêcheurs retrouvés

Flin Flon, Man. — Deux pêcheurs sont arrivés ici après trois jours de souffrance dans les régions du nord. Ces deux hommes se sont perdus dans les régions glacées et ont erré trois jours et deux nuits, par une température de 40 sous zéro. Dans leur lutte pour la vie, l'un des hommes s'est gelé un pied et l'autre la figure.

Les deux pêcheurs, Sigurdur Baldwinson et Rudolph Simki, ont quitté leur camp au lac Tyrell pour le lac Wildnet. Ils ont été surpris par la tempête, sans provisions et sans vêtements suffisants contre le froid. Pendant trois jours, ils ont erré dans la grande solitude blanche et sont arrivés enfin à Flin Flon. Baldwinson a dû se faire amputer un orteil.

Agence consulaire de France

L'Agent consulaire de France à Winnipeg recherche M. Rullier, Jean-Alfred-Roger, né le 28 novembre 1900 à Angoulême, disparu de son domicile à Paris en août 1927 et désigné comme s'étant rendu au Canada en compagnie d'un M. Mercier d'Allu. Signalement: 1 m 75, corpulence forte, cheveux châtains, yeux noirs, teint mât.

Un déjeuner à M. Jean Knight

Ottawa. — Le président de la Chambre des Communes, M. Rodolphe Lemieux, a reçu comme invité d'honneur Son Excellence M. Jean Knight, ministre plénipotentiaire de la France au Canada. M. Lemieux, qui présidait ce déjeuner, a salué le représentant de la France au Canada et l'a félicité d'avoir étudié sur place le peuple canadien afin de le mieux comprendre et de mieux étudier les possibilités des relations commerciales entre la France et le Canada. Il a affirmé que les relations entre la France et l'Angleterre n'étaient pas à la baisse, comme les francophobes tentent de le faire croire et que lors de son passage à Washington, M. MacDonald, premier ministre d'Angleterre, n'avait mentionné qu'un seul nom d'homme public selon son coeur, celui de M. Aristide Briand, ex-premier ministre de France.

Son Excellence M. Knight a remercié les orateurs des bons sentiments qu'ils avaient exprimés à son égard comme représentant de la France au Canada. Il a loué le travail accompli par le comité France-Amérique pour la conciliation des idées françaises et anglaises. Il a cité la province de Québec comme modèle de province où existe la liberté.

Sir George Foster et le colonel Woods ont aussi porté la parole.

Dix enfants tués par un train

Cleveland, Ohio. — Dix enfants et un chauffeur d'autobus ont été tués à Berea, Ohio, par un convoi de voyageurs du "New York Central", en route pour Chicago. L'autobus dans lequel se trouvaient les onze personnes a été frappé au passage à niveau de Sheldon, tout près de Berea. Trois autres enfants, qui faisaient route avec les victimes, ont été blessés et transportés à l'hôpital de Boca.

La revanche du lièvre

Ringglod, Georgie. — Enfin, le lièvre a eu sa revanche. Un membre de cette famille timorée, tant pourchassée par les chasseurs adroits ou maladroits, vient de venger les siens en tirant un coup de fusil sur les orteils de celui qui croyait l'avoir capturé. Voici comment cela se fit.

James-H. Gordy, ayant blessé un lièvre à la chasse, le mit dans son sac, le croyant mort. Le chasseur s'étant assis par terre pour prendre sa collation, le lièvre, revenu de son évanouissement, agita ses jambes dans le sac et toucha par hasard la gachette du fusil reposant par terre. Le coup partit et le chasseur eut deux orteils emportés. Les conclusions de l'histoire appartiennent au bon vieux Lafontaine.

LE CHANGE

L'argent des pays d'Europe se vend aux prix suivants, en sous canadiens:

	Prix du jour	Prix normal
Livre anglaise	$4.91¾	$4.86⅔
Franc français	3.98	3.93
Belga belge	14.15	13.9
Franc suisse	19.63	19.3
Lire italienne	5.30	19.3
Couronne suédoise	27.28	26.8
Cour. norvégienne	27.14	26.8
Couronne danoise	27.19	26.8
Mark allemand	24.29	23.8
Cour. hollandaise	40.82	40.2

LE MARCHE

28 JANVIER 1930

Bouvillons—	
Excellents	$9.50—$10.00
Bons	$8.50—$9.25
Moyens	$7.50—$8.25
Ordinaires	$6.50—$7.00
Taures de boucherie—	
De choix	$8.75—$9.00
Assez bonnes	$7.00—$8.50
Vaches de boucherie—	
De choix	$7.00—$7.25
Bonnes	$5.75—$6.75
Ordinaires	$5.00—$5.50
Pour conserves	$3.75—$4.50
Taureaux—	
De choix	$6.00—$6.75
Ordinaires	$5.00—$5.75
Boeufs—	
Bons	$6.00—$6.50
Moyens	$5.00—$5.50
Communes	$4.00—$4.50
Bouvillons à engraisser—	
De choix	$7.75—$8.25
Bons	$6.50—$7.50
Taures à engraisser—	
De choix	$6.50—$6.75
Bonnes	$5.50—$6.25
Bouvillons engraissés—	
De choix	$7.75—$8.25
Bons	$6.50—$7.50
Veaux—	
De choix	$15.00—$16.00
Bons	$10.00—$14.00
Ordinaires	$6.00—$9.00
Moutons et agneaux—	
Moutons bons	$5.00—$6.50
Moutons ordinaires	$3.00—$4.00
Agneaux bons	$10.00—$11.50
Agneaux ordinaires	$7.00—$9.00
Porcs—	
D'après la classification du gouvernement fédéral—	
Bacon de choix, prime de $1 par tête	
Bacon	$12.50
De boucherie	$12.15
Lourds	$11.50
Très lourds	$11.00
Légers et d'engrais	$10.50—$12.35
Inférieurs	$7.00—$8.00
Truies No 1	$11.00
Truies No 2	$10.50
Verrats	$6.50

PRODUITS

Beurre—	
Crémerie F.O.B. Winnipeg, approximatif—No 1	$ .38½—$ .39½
Oeufs—	
(D'après la classification du gouvernement fédéral)	
Extra, la douzaine	$ .45
Premiers	$ .43
Seconds	$ .35
Pommes de terre—	
Par 100 livres	$2.75
Farine—	
Lake of the Woods—	
Sac de 98 livres	$4.60
2 sacs de 49 livres	$4.65
4 sacs de 24 livres	$4.70
Western Canada "Purity"—	
Sac de 98 livres	$4.60
2 sacs de 49 livres	$4.65
4 sacs de 24 livres	$4.70
Ogilvie "Royal Household"—	
Sac de 98 livres	$4.60
2 sacs de 49 livres	$4.65
4 sacs de 24 livres	$4.70
Maple Leaf Flour Mills—	
Sac de 98 livres	$4.60
2 sacs de 49 livres	$4.65
4 sacs de 24 livres	$4.70
Alimentation—	
Son. La tonne	$30.00
Gru. La tonne	$32.00
Gruau—	
Le sac de 80 livres	$3.50
Foin—	
Pour foin sur voie. Bonne condition. Prix de deux maisons de Winnipeg	
Mil. No 1	$18.00
Mil. No 2	$16.00

Cours du grain fourni par EUG.-J. DUFRESNE

Prix décharge à Fort William ou Port Arthur pour la semaine finissant le 27 janvier 1930

Grains	Mardi 21 jan.	Merc. 2 jan.	Jeudi 23 jan.	Vend. 24 jan.	Samedi 25 jan.	Lundi 27 jan.
Blé No 1 Nord	1.29⅜	1.30⅜	1.29¼	1.27¼	1.27⅛	1.24¾
2 Nord	1.26½	1.27½	1.26⅜	1.24¼	1.24⅛	1.21½
3 Nord	1.21¾	1.22¾	1.21⅝	1.19½	1.19½	1.16¾
Avoine 2 CW	.57⅝	.57⅞	.57½	.56⅞	.56¾	.54½
3 CW	.50⅝	.50⅞	.50¾	.50⅛	.50	.47¾
Orge 3 CW	.54¾	.55	.54½	.53⅜	.53¾	.52⅜
4 CW	.50	.50¼	.49¾	.48½	.49	.47⅝
Lin 1 NW	2.48⅝	2.53⅛	2.52⅞	2.48¾	2.49¼	2.48
2 CW	2.44⅝	2.49⅛	2.48⅞	2.44¾	2.45¼	2.44
Seigle 2 CW	.85	.85⅜	.83½	.81⅛	.81¼	.79¼
Prix sur voie (track)						
Base Blé 1 Nord	1.29¾	1.30¾	1.29⅝	1.27½	1.27¾	1.25
Avoine 2 CW	.53⅝	.53⅞	.54	.53⅜	.53¾	.51½
Orge 3 CW	.55	.55¼	.54¾	.53½	.54¼	.52⅞
Lin 1 NW	2.49	2.53½	2.53¼	2.49	2.49¾	2.48⅞
Seigle 2 CW	.85¼	.85⅝	.83¾	.81⅝	.81¾	.79¾
Options						
Blé Mai	1.34¾	1.35¾	1.34⅜	1.32½	1.32¼	1.29½
Juillet	1.36⅞	1.37¾	1.36¾	1.34⅝	1.34½	1.31⅝
Octobre	1.35	1.35	1.33¾	1.31¾	1.31⅝	1.29¾
Avoine Mai	.57¾	.57⅞	.57½	.56⅞	.56¾	.54½
Juillet	.57⅝	.57⅞	.57½	.56⅞	.56¾	.54¼
Octobre	.54¾	.54⅞	.54⅞	.54¾	.54¾	.52¼
Orge Mai	.59	.59¼	.58¾	.57½	.57⅜	.56⅜
Juillet	.61¼	.61⅞	.61½	.59¾	.60¼	.58⅞
Octobre	.62	.62	.62	.62	.61	.60
Lin Mai	2.56	2.60½	2.60¼	2.56	2.56½	2.55
Juillet	2.55½	2.60¾	2.58¾	2.58	2.56	2.56
Seigle Mai	.89¾	.90⅛	.88½	.85⅞	.85¾	.83¾
Juillet	.92¼	.92¾	.90½	.87¾	.88	.86⅞
Octobre	.91½	.92	.91¾	.89	.89	.87

A Travers les Centres Français

Des correspondants spéciaux de la "Liberté"

MANITOBA

LETELLIER

Convention régionale de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba

Les 8 et 9 février prochain aura lieu à Letellier la convention régionale annuelle de l'Association d'Education des Canadiens français du Manitoba. Le programme en est publié en première page. Nous tenons à ce que cette convention obtienne un grand succès. Nous espérons que les autres paroisses qui font partie de cette région seront toutes représentées; elles sont assurées de la plus cordiale bienvenue à Letellier.

Réunion annuelle de l'Association locale des commissaires d'écoles de la municipalité de Montcalm

Le 19 février aura lieu la réunion annuelle de l'Association locale des commissaires d'écoles de la municipalité de Montcalm. Tous les commissaires d'écoles de la municipalité sont cordialement invités à y prendre part. L'assemblée est également ouverte au public.

Cette réunion aura lieu dans la salle municipale à 2 h. de l'après-midi. MM. A.-A. Herriott, inspecteur d'écoles, J.-A. Marion, membre de l'exécutif provincial, et le R. F. Joseph, S.M., principal de l'école Provencher de Saint-Boniface, y adresseront la parole. C'est une excellente occasion pour les commissaires de venir se renseigner sur les sujets qui seront portés à leur attention à la grande convention annuelle et de sonder l'opinion de leurs confrères et des contribuables sur ces sujets.

Gouret et Curling

Morris n'a pas tardé à lancer un défi pour la coupe Molloy. La partie eut lieu samedi le 25. Les joueurs de Morris ont amélioré leur jeu et sont des adversaires redoutables, comme on a pu le constater, et peu s'en est fallu que la fameuse coupe retournât chez son donateur.

Se lançant dans le jeu à fond de train, Morris compta deux points dans les premières cinq minutes de la partie et tint nos joueurs en respect durant toute cette période, les empêchant de compter. Letellier égalisa les points dans la deuxième. Pendant la troisième, les deux équipes se partagèrent les honneurs: deux points chacun. Il fallut jouer du temps supplémentaire; dans les deuxièmes cinq minutes de surtemps, Letellier compta et réussit ainsi à conserver le trophée convoité. Résultat: 5 à 4.

Morale: Il faut toujours se méfier, ne pas négliger les pratiques, et ne pas concéder une partie jusqu'à la dernière minute de jeu.

Les amateurs de curling se sont fixé une cédule de parties et concourent pour des trophées gracieusement offerts par la Cie McDonagh and Shea, de Winnipeg. La glace est en bon état et les joutes sont vivement disputées.

Parties de cartes

Le dimanche 26 marquait le premier anniversaire de l'arrivée de notre digne curé dans cette paroisse. A cette occasion il fut jugé opportun de réunir les paroissiens dans une veillée de famille; ce fut vite décidé et exécuté.

Une nombreuse assistance répondit à l'invitation. Après le jeu de cartes, M. Narcisse Breton, préfet de la municipalité de Montcalm, se fit l'interprète des paroissiens pour témoigner à M. le curé les sentiments d'estime et de confiance qui les animent à son égard après une première année au milieu de nous qui nous a permis de le mieux connaître et l'apprécier. Il l'assura de nos bonnes dispositions à continuer de suivre ses directions et de le seconder dans ses efforts pour le progrès spirituel et matériel de la paroisse. M. le curé répondit en termes heureux.

Un programme musical bref, mais de bon goût, fut exécuté:

Duo de piano: Mlles Marie-Ange et Alma Cadieux.

Chant, "En filant ma quenouille", de Larrieu: Mlle Annette Boissy.

Chant, "Les bohémiens", de Larrieu: Joseph Boissy.

Accompagnatrice: Mlle Jeanne Saurette.

Chant, "Le Couteau", de Botrel: M. Joseph Robert.

Un succulent goûter termina cette agréable soirée, nouvelle preuve des bonnes relations qui existent entre pasteur et paroissiens, relations qui doivent exister et se continuer pour le plus grand bien de tous.

OTTERBURNE

A LA MAISON SAINT-JOSEPH

Après les vacances

Noël, les vacances et leurs joies sont déjà loin dans le passé, mais le souvenir de ce beau temps est encore bien vivace. Si la saveur des bonbons et l'allégresse des heures libres n'ont plus rien de délicieux ni d'agréable, il reste au fond des armoires ou des pupitres des trompettes à jamais enrouées, des toupies bosselées, des chars, des tracteurs, des avions détraqués qui rappellent vivement la gloire des jours fêtes. Les impressions d'un bonheur, difficile à définir, sont gravées dans l'esprit et elles dureront désormais longtemps, personne ne peut dire jusqu'à quel âge. Elles garderont avec elles leur puissance salutaire; à un certain moment quelqu'un se trouvera étonné de voir venir à lui, sur les ailes d'un souvenir heureux de l'enfance, un précepte oublié de vertu ou de religion.

La Maison Saint-Joseph remercie profondément les sociétés de bienfaisance et les amis personnels qui ont contribué avec générosité à garnir l'arbre de Noël de jouets nombreux et intéressants, et à procurer aux petits orphelins des bonbons et des douceurs comme en reçoivent les enfants qui ont des papas et des mamans.

Nos amusements d'hiver

Le Frère préfet de discipline n'en est pas à ses débuts dans l'organisation des jeux; cet hiver, comme les années dernières, la glissoire et la patinoire sont en parfait état. A ces plaisirs s'est ajouté le ski que favorisent les rives de la rivière aux Rats. Puis quel plaisir de faire son chemin en "snow skates" dans la descente de la côte à travers les bouleaux et les souches? Et la glissoire, comme elle nous mène loin! Il a fallu répandre de la cendre à un tournant: sans cela, où et quand arrêterions-nous?...

Visiteurs

Au cours du mois de janvier, nous avons eu la visite des chers Frères Yvon et Gaudence, de la congrégation de N.-D. de la Miséricorde, de Swan Lake, Man.; aussi de M. l'abbé H. Hurtubise, curé de Jessie, N. Dakota. Ce dernier est venu rendre visite à son cousin, le P. Poulin, et à ses deux petits neveux, Chs-Emile et Albert Bissonnette. Arrivé le 17, il est retourné le 19; il a chanté la grand'messe dans notre chapelle. Les chers Frères Yvon et Gaudence, arrivés le 10, sont retournés le 14. Le Frère Gaudence a daigné accepter de donner une causerie à nos petits orphelins sur la grande guerre. Que de souffrances l'héroïque Belgique a dû s'imposer pour rester fidèle à son devoir! Elle mérite bien, en effet, la reconnaissance universelle dont on l'honore. Le bon vieux Frère Yvon a accepté, lui aussi, de parler à nos enfants; sa lecture spirituelle a été écoutée attentivement et a fait du bien à l'âme de ces petits.

Les Sept Dimanches

Nous commencerons, dimanche prochain, le 2 février, la série des sept dimanches en l'honneur des Sept Douleurs et des Sept Allégresses de Saint Joseph, cela en préparation de la grande fête du 19 mars. Nous prions tous les dévots serviteurs du grand saint, en particulier les associés du Culte perpétuel de Saint Joseph, de s'unir à nous au cours de ces exercices. Nous voulons obtenir que saint Joseph soit toujours glorifié davantage, afin que, par son intercession sollicitée avec plus d'instance par toute la terre, s'étendent plus abondamment dans les âmes les heureux fruits de la rédemption que Jésus nous a apportés. Saint Joseph nous fera mieux connaître Marie et Jésus en autant que nous aurons recours à lui avec plus de confiance. Préparons-nous donc avec grande piété à célébrer sa fête qui laissera dans nos coeurs des grâces vivaces d'amour de Jésus et de Marie.

Gardien de nuit

Nous jouissons depuis une semaine de la fidèle surveillance d'un nouveau gardien de nuit, M. Georges Harel. Ce bon employé passe sa nuit à visiter la maison et les bâtiments, sacrifiant son sommeil pour assurer la parfaite quiétude du nôtre et de celui de nos petits orphelins.

Un don du Père Houle

Le R. P. Houle, C.S.V., le fondateur de la Maison Saint-Joseph à Makinak en 1904, actuellement aumônier au Collège Saint-Anselme de Rawdon, Qué., nous a envoyé des volumes destinés à enrichir notre bibliothèque. Il nous prouve par là qu'il conserve, malgré son grand âge, la mémoire du coeur. En remerciant le bon Père de son envoi et de sa délicatesse, nous le prions de croire que tous ceux qui l'ont vu à l'oeuvre dans l'Ouest gardent de son généreux dévouement un très édifiant souvenir.

Amicale Saint-Joseph d'Otterburne

M. J.-O. Brunet, président, annonçait dans la Liberté du 15 la réunion des membres de l'Amicale Saint-Joseph pour le lendemain, 16 janvier. Le Père directeur est allé se joindre à ces bons amis qui nous honorent à ce point de leur sympathie et de leur affection. Au cours de la réunion tout intime qui eut lieu chez M. J.-A. Desjardins, de Saint-Boniface, les membres présents ont formé définitivement le bureau de direction et ont décidé de commencer la rédaction des statuts de l'association qui seront modelés sur ceux des amicales soeurs de l'Est. Il a été proposé que la grande réunion annuelle aurait lieu le deuxième dimanche de septembre.

Retraite des orphelins

La retraite fermée de nos orphelins, anciens et actuels, aura lieu la semaine prochaine, du 5 au 9 février. Elle sera prêchée par un Père Rédemptoriste. Nous prions les patrons qui ont à leur emploi un de nos anciens orphelins d'avoir la charité de lui donner congé à cette fin, aussi de nous en avertir quelques jours d'avance.

SAINT-JEAN-BAPTISTE

Bonne nouvelle

Mais chut! c'est un secret et un gros! Cependant, comme beaucoup de secrets, il a déjà fait le tour de la région. Pour cette fois, c'est tant mieux et qu'on se le dise encore, car ce sera dimanche prochain, 2 février, qu'aura lieu la "grande séance" de nos garçons du collège.

Je dis la grande séance sans rien exagérer! Car elle s'annonce magnifique. Oh! si vous saviez... Et le titre? "La Foire de Séville", l'un des chefs-d'oeuvre de Roy Villars. Si l'on ajoute que les Révérends Frères y ont mis tout leur zèle et toute leur patience, c'est d'avance vous assurer de la plus agréable soirée que vous ayez jamais passée. Aussi je plains fort ceux qui ne pourront s'y trouver. Allons, dévoilons le secret aux amis de l'extérieur, pour que tous soient au rendez-vous dimanche soir à 8 h. précises.

Feu Mme Albert Gariépy

L'annonce de cette jeune morte de 27 ans fut une surprise pour les paroissiens, car Mme Gariépy ne fut pas longtemps malade. Transportée à l'hôpital quelques jours auparavant, elle y subit une grave opération le vendredi 17 et mourut le dimanche 19.

Epouse modèle et mère très chrétienne, elle laisse l'exemple d'une vie remplie de vertus. Aussi la vive sympathie que tous les paroissiens lui ont témoignée montre assez l'attachement et le bon souvenir qu'elle s'est assurée dans le coeur de tous.

Mme Gariépy, née Marie-Louise Guénette laisse un époux éploré, trois enfants en bas âge, un père, une mère et un frère.

Les funérailles furent chantées à Saint-Jean-Baptiste le mardi 21, au milieu d'un grand nombre de parents et amis.

Que Dieu console ceux qui restent!

SAINTE-ANNE-DES-CHENES

Embellissement des abords de la maison

Le 23 janvier, une séance de projections lumineuses organisée par le Cercle Langevin de l'A. C. J. C., attirait plus de 250 personnes dans la salle paroissiale. L'objet de cette soirée était de promouvoir l'embellissement des abords de la maison de ferme.

Les maisons de la campagne ont été négligées sous ce rapport, et il n'y en a que bien peu d'entre elles qu'on ait cherché à rendre attrayantes.

Pourtant il y a bien des raisons pour lesquelles la maison du cultivateur devrait être rendue plus attrayante:

1o. Il y a aujourd'hui des rapports continuels entre la ville et la campagne, et les enfants remarquent inévitablement le contraste qui existe entre les abords de la maison ordinaire en ville et celle de la campagne. Un bon nombre des gens de la ville font quelque chose pour embellir leurs demeures, tandis que la plupart des maisons de fermes sont très négligées sous ce rapport. Faut-il donc s'étonner si les jeunes gens sont attirés à la ville par la beauté des résidences et de leurs abords? Ne vaudrait-il pas mieux que les enfants soient attirés de la ville à la campagne?

2o. Le cultivateur, qui a tout l'espace voulu autour de sa maison, a un grand avantage sur l'homme de la ville qui ne dispose que d'un petit terrain. Il y a assez d'espace à la campagne pour permettre le développement d'au moins quelques grands arbres. Il y a plus de soleil à la campagne, et les arbres et les arbustes y viennent mieux qu'en ville à cause de cela.

Et voilà qu'une série de quelque dix vues fait ressortir le contraste qui existe entre certaines maisons; combien certaines d'entre elles sont attrayantes à côté des autres, quelle différence il y a entre les abords améliorés et non améliorés.

Mais les moyens à prendre pour embellir la maison et en améliorer les abords? Une pelouse bien entretenue, des haies bien taillées, de beaux grands arbres, des vignes, des arbres fruitiers, des fleurs, et pourquoi pas un jardin potager bien cultivé? C'est ce que démontre avec ampleur et avec efficacité une autre série de quelque quarante vues.

Nous sommes sûrs que ces projections lumineuses ont suscité l'admiration de tous les assistants. Nous formons le voeu, sincère celui-là, que cette admiration conduise à l'imitation.

Nous félicitons et nous remercions cordialement les membres du Cercle Langevin de l'A. C. J. C. d'avoir pris l'initiative de donner une séance aussi instructive qu'opportune. A quand une nouvelle séance de ce genre? Dans une quinzaine de jours, probablement. Entre temps, les membres du Cercle Langevin remercient, à leur tour, le "Service de publicité" de la ferme expérimentale d'Ottawa de leur avoir fourni ces vues gratuitement.

Calendriers de la "Liberté"

Nous accusons réception des 81 calendriers envoyés pour être distribués à nos 81 abonnés à la **Liberté**. Tous sont venus avec empressement chercher le calendrier qu'ils attendaient déjà depuis un mois.

Pour le dire en passant, 81 abonnés à la **Liberté**, dans la paroisse, c'est un chiffre respectable! Mais qui oserait prétendre que le chiffre 100 ou 150 ne le serait pas davantage? S'abonner à la **Liberté**, c'est encourager le bon journal, le journal catholique, tel que le désirent le Souverain Pontife et Nosseigneurs les évêques.

Messe des enfants

Il fait bon de constater que la rigueur de l'hiver n'a pu ralentir l'élan de piété qui, chaque samedi, amène nos écoliers à la messe dite "des enfants". Heureux enfants, sages enfants, qui mettez ainsi le bon Dieu dans votre coeur chaque semaine! Maintenant, ce sont surtout vos chers parents et vos maîtresses dévouées qui s'aperçoivent, à votre esprit de travail et d'obéissance, que vous fréquentez la compagnie de Jésus. Plus tard, mais avant bien longtemps, vous-mêmes vous en constaterez les résultats salutaires; vous vous sentirez pleins de force dans les combats de la vie, pleins d'ardeur pour les oeuvres d'apostolat.

Parties de cartes

Les parties de cartes du 2 et du 9 février seront organisées par les membres de l'A. C. J. C. C'est dire que la gaieté et la dignité, choses si appréciables en ces circonstances, seront, comme par le passé, à l'ordre du jour. Membres de l'A. C. J. C., visez à la qualité, et le nombre viendra par surcroît.

LAURIER

Dimanche dernier nous avons pu entendre le compte rendu financier et religieux de notre paroisse. Avec plaisir nous constatons qu'il y a du progrès. Malgré la pénible année, notre bénéfice est assez élevé et nous permet d'augurer favorablement pour l'avenir. Il appartient à Dieu, c'est certain, mais étant donné l'adage "Aide-toi et le ciel t'aidera", nous avons le droit de conclure que nous parviendrons à notre but tant désiré: nous développer de plus en plus. Actuellement on compte 109 familles catholiques, dont 42 au village, toutes ayant à coeur de faire de Laurier une vraie paroisse. Nous ne voulons pas que le luxe et l'orgueil rentrent chez nous, mais que la simplicité et l'amour du travail règnent, et surtout que la charité soit le lien puissant qui nous réunisse tous l'un à l'autre, s'appuyant sur le principe: "l'union fait la force".

L'été, pour travail, nous avons nos terres, non pour la culture intense (du reste le temps est passé), mais pour la ferme mixte, élevant des animaux de race. L'hiver, c'est la montagne, la grande fournisseuse de notre bois de chauffage et pour nos bâtiments, de sorte que vraiment le diable n'a pas beaucoup le temps de nous tenter. Nos routes sont idéales et l'on peut dire qu'il n'y a plus de distances. Que sera-ce l'année 1930? Ce qu'il plaira à la Divine Providence. Verrons-nous de ces bonnes familles canadiennes-françaises arriver chez nous? On les recevra avec plaisir et d'avance elles sont les bienvenues. Verrons-nous nos religieuses dans notre village, soit au chevet de nos malades, soit faisant la classe dans notre école? Ce serait pour nous une joie immense. Verrons-nous notre église restaurée? Nous l'espérons de tout coeur, car déjà nos jeunes gens sont à la montagne pour mener les billots à la scierie. Enfin, remettons tout cela à la volonté du bon Dieu. De plus en plus nous avons confiance en N.-D. des Victoires et les 8,235 communions de l'année prouvent que notre foi est débordante d'amour vis-à-vis la Sainte Eucharistie.

* * *

Mlle Angela Gamache, fille de M. Honorat Gamache, nous quitte pour rentrer au couvent des RR. SS. Grises. C'est la cinquième de la paroisse. A qui le tour? Nous félicitons la famille et nous souhaitons à Angela de trouver avec facilité son idéal.

* * *

Lucienne-Marie-Dorothée Béasse, fille de Piere Béasse et de Marie-Louise Lecot, reçut le sacrement de baptême. Elle eut pour parrain Jean-M. Béasse, banquier à Gravelbourg, et Marie-E. Béasse, de la paroisse de Sainte-Rose, pour marraine.

* * *

Aux hôpitaux de la Miséricorde de Winnipeg et de Saint-Boniface, nous avons quelques malades de la paroisse; nous leur souhaitons un prompt rétablissement et les confions à Notre-Dame des Victoires, patronne de notre paroisse.

N.-D. DE LOURDES

En famille

C'est le mot qui convient pour caractériser notre veillée du 19 janvier. Car c'est bien en famille que nous étions tous, autour de ces trente et quelque tables, ou bien alignés en face de l'écran, où se déroulait, tragique et séductrice, l'histoire de Rin-Tin-Tin. A considérer l'état de l'atmosphère, la salle eût dû être vide. Le froid, le vent, les chemins, tout s'était ligué contre notre troisième partie de cartes. Et l'on se demandait, non sans anxiété, ce qui allait advenir. Eh bien! il advint que, vers 8 heures du soir, on se précipita en foule contre la porte de la salle, et qu'en un clin d'oeil, plus de cinq rangées furent occupées. Il advint que, une heure plus tard, une seconde escouade, moins toquée du jeu de cartes, accourut à son tour pour la représentation cinématographique. Il advint que, celle-ci terminée, la presque totalité de l'assistance descendit à la salle à manger, faire provision de chaleur pour le retour au logis. L'esprit paroissial avait eu, cette fois encore, raison de l'hostilité des éléments.

Le moment était d'ailleurs bien choisi pour manifester cette affection familiale. Deux jours auparavant, nous avions célébré, avec l'Eglise catholique, la fête du grand saint Antoine, patronne de notre Père curé. Jusqu'ici, le 17 janvier avait toujours été un jour de joie et de solennité, un jour chômé, pour tout dire. Cette année, il en fut différemment. Des souffrances paternelles, que nos lecteurs connaissent bien, des souffrances de coeur, poignantes et persistantes, n'avaient point paru compatibles avec les réjouissances de la solennité coutumière. Dieu veuille pardonner aux auteurs de ces cuisantes douleurs! Mais la paroisse a pris sa revanche, deux jours plus tard, en luttant contre les éléments déchaînés, pour assurer le succès de notre veillée. Et ce fut bien le caractère le plus doux de la réunion. Nous croyons savoir que la filiale sympathie qui se lisait sur tous les visages est allée droit au coeur du Père, et en a singulièrement adouci les peines...

Eugène Coutant s'est adjugé le prix des messieurs, et Mme Joseph Lesage celui des dames. Nos félicitations. Et dire que notre ami Eugène, esclave de la consigne, fut sur le point de ne pas jouer... Qu'il fallut le sortir du vestiaire, où l'attachait son devoir et le traîner de force à la salle, pour compléter la dernière table!... La fortune a de ces surprises!...

"Au Pays du renard argenté" est assurément l'épisode le plus intéressant de l'histoire de Rin-Tin-Tin. On fit à ce drame l'accueil qu'il méritait; rarement l'on vit communion plus intime entre la pièce et les spectateurs. Et l'image était fixe, lumineuse, idéale...

Nous ne voulons pas nous répéter. Autrement nous dirions que les organisateurs: MM. Joseph Langelier, Henri Bruyère, Gustave Vigier, se sont multipliés pour assurer le succès. Nous dirions qu'à la cuisine, l'équipe de la Mère Moreau a montré son activité et son dévoûment habituels; chacun sut lui rendre justice, autrement qu'avec des paroles. A la prochaine...

Prochain cinéma

Il aura lieu le dimanche 9 février. Nous avons demandé au "Bon Cinéma" de Montréal une grande pièce, un des superfilms dont s'est enrichie dernièrement sa collection. A l'heure où nous écrivons, le titre n'est point encore parvenu; nous l'afficherons en son temps, aux endroits accoutumés. Ce qui est d'ores et déjà certain, c'est que le 9 février nous réserve une veillée passionnante et réconfortante, dont on dit déjà dans la paroisse: Pourquoi attendre si longtemps?...

Quatrième partie de cartes

Puisque nous en sommes aux annonces, avertissons nos lecteurs que le dimanche 23 février sera signalé par cette fête, que nous désirons très réussie. Nous ferons le possible pour y parvenir; à vous de nous seconder de votre présence et de votre entrain. A la suite, nous projetterons quelque chose de beau, dont nous nous réservons le secret pour quelques jours encore.

ELIE

Naissance

Joseph-Pierre-Roland, enfant d'Aimé Bouchard et de Germaine Bouvier, né le 7 janvier, baptisé le 12. Parrain, Armand Bouchard; marraine, Cécile Houde, oncle et cousine de l'enfant.

FORT GARRY

Les parties de cartes battent leur plein dans la paroise de Saint-Vital. La dernière qui a eu lieu le dimanche 19, sous les auspices de la C.W.L., a été un succès très marqué. Un vrai chassé-croisé de français et d'anglais a grandement contribué à rendre la soirée plus intéressante. "Bonne harmonie et franche gaieté" est la devise de nos soirées toutes familiales.

Dimanche prochain, 2 février, les messieurs ont décidé d'organiser eux-mêmes la partie de cartes. Nous ne pouvons que les féliciter d'une telle initiative et nous sommes sûrs qu'ils vont faire l'impossible pour surpasser les dames! Tant mieux, la paroisse en bénéficiera et tout le monde sera heureux.

Donc n'oubliez pas dimanche prochain; paroissens de Saint-Vital, venez en nombre avec vos amis à la salle paroissiale. Vous serez agréablement surpris de constater les améliorations.

Quelques paroissiens, dirigés et aidés par leur dévoué curé, M. l'abbé M. Cournoyer, ont fait de leur hall une salle très attrayante et très confortable. Venez voir!

* * *

Mme Dr Hogg, Pembina Highway, a organisé chez elle, vendredi dernier, un bridge au profit de la paroisse. Malgré le temps très froid, des enthousiastes ont répondu à son appel et ont atteint le double but de passer une soirée charmante et de faire une bonne oeuvre. Sincères remerciements à Mme Hogg.

ONTARIO

RAINY RIVER

Nous avons eu la nomination et l'élection des commissaires de l'école séparée. Les trois sortant de charge ont été élus par acclamation. M. Athanase Proteau a été de nouveau élu président.

* * *

Le 12, après la messe, il y eut l'assemblée des Dames d'Autel pour élire les officières pour l'année 1930. Mme Harry Green a été nommée présidente, Mme George Clissold première vice-présidente, Mme Nelson Marquis deuxième vice-présidente et Mme Frank Osler secrétaire.

* * *

M. Jack Roche a vendu son théâtre à M. Thompson, de Winnipeg, qui a changé le nom du théâtre; au lieu de l'"Empire" ce sera le "Gaiety". Nous lui souhaitons bonne chance.

* * *

Nos hommes qui creusent au puits d'huile sont de retour de leur vacance de Noël et travaillent à arracher la perforeuse qu'ils ont échappé. Les instruments voulus pour l'arracher doivent arriver la semaine prochaine. Il y aura une assemblée, le 4 février, de tous ceux qui ont des parts dans ce puits.

* * *

Le jeudi 23 aura lieu une partie de cartes pour l'école séparée, donnée par les institutrices de cette école.

* * *

Mme Dumontet, de Norwood, Man., était en visite chez M. et Mme Nap. Lanthier.

* * *

M. Richard Wenden, de Vassar, était aussi en visite chez M. et Mme Nap. Lanthier.

* * *

Mlles Bélanger et Poitier sont de retour de leur voyage à Selkirk et Transcona.

* * *

Mlles McDougall et Wren sont aussi revenues reprendre leur classe après avoir passé les vacances à Lorette.

* * *

Mlles Marguerite Désorcy et Sleeman ont passé les examens de Noël avec honneurs à l'école normale de North Bay, Ont. Nos félicitations.

* * *

Mme Albert Desrosiers et son garçon sont à l'hôpital. Ils ont une pneumonie et prennent du mieux tranquillement.

SAINT-BONIFACE

A la cathédrale

Bénédiction des enfants

Le dimanche 26 janvier, les plus jeunes paroissiens de Saint-Boniface ont envahi la cathédrale pour réclamer leur part des bénédictions divines. Ils le firent de toutes façons: les uns par des chants pieux et d'une façon très artistique c'étaient les plus grands; d'autres par des cris joyeux ou violents et des vagissements infinis, c'étaient les plus petits. En somme, ils ont quelque peu rompu la tranquillité et le bon ordre généralement requis dans le lieu saint, mais avec tant de simplicité, tant d'innocence et, tous en conviendront, avec une bonne foi qui ne peut être mise en doute.

Certes, ces chants, ces cris, harmonieux ou dissonants, n'ont pu que causer une grande joie au Très Haut, et c'est de tout cela que veut parler le prophète lorsqu'il dit que "Dieu sait tirer ses louanges de la bouche des enfants".

La cérémonie débuta par une procession de petites filles en voile blanc et de petits garçons en habit de choeur. On pouvait reconnaître les voix pures et cristallines des enfants de la Maison-Chapelle chantant des cantiques appropriés.

S. G. Mgr l'Archevêque, revêtu des insignes pontificaux, daignait prendre part à cette fête sublime, avec sa condescendance habituelle.

Il n'y eût pas de sermons: les prédicateurs se sont rendu compte par le passé que si les tout petits ne viennent qu'une fois l'an à l'église, c'est pour y employer à prier tous les moments qui leur sont accordés; et ils sont fort mauvais auditeurs.

La bénédiction fut donnée aux enfants par Mgr l'Archevêque lui-même.

La cérémonie se termina par le Salut du Saint-Sacrement. Ici encore, la chorale de la Maison-Chapelle se fit entendre, toujours avec le même art. Les Rév. Soeurs Oblates ont droit à toutes les félicitations pour l'oeuvre d'art qu'elles font en formant leurs enfants avec une telle perfection au chant choral et grégorien.

Somme toute, cérémonie sublime, pieuse et touchante. Certes, les nombreux fidèles qui ont assisté à cette cérémonie durent retourner chez eux en se disant que rien n'est plus beau et plus pieux que la religion des tout petits.

A l'archevêché

Le mercredi 22 janvier, S. G. Mgr l'Archevêque est allé assister au diner d'Etat offert par Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur de la province, à l'occasion de l'ouverture de la Législature.

Le vendredi 24 janvier, Mgr Marois de Régina, était de passage à l'archevêché.

Récital de piano à l'Institut Collégial Saint-Joseph

Un récital de piano, donné chez nous par des artistes graduées de chez nous, c'est quelque chose de tout à fait nouveau, auquel il faut donner toute la publicité convenable.

C'est le dimanche 26 janvier que Mlles Simonne Ledoux, Agathe de Montigny et Marie-Josèphe Mager, toutes trois "Associées" du Conservatoire de Musique de Toronto, se firent entendre par un nombreux auditoire qui remplissait la salle de l'Institut Collégial.

Ces jeunes artistes se sont attaquées aux genres les plus variés des grands maîtres anciens et modernes et ont maîtrisé les oeuvres choisies avec une heureuse perfection et une correction un peu rares.

Mentionnons d'abord Mlle Ledoux, puisque le Conservatoire lui a décerné l'excellence des points d'examen pour tout le Canada. Elle excelle tout aussi bien dans Liszt, Chopin, Albenitz, Chaminade; et les oeuvres de ces grands maitres, confiées à ses doigts agiles, conservent leur musicalité, même à travers les difficultés techniques les plus enchevêtrées.

Mlle de Montigny a excellé dans Mendelssohn et en particulier le Scherzo qu'elle a exécuté avec toute l'agilité et la délicatesse voulue; "Tire d'aile", de Binet, qu'elle a dû répéter, fut un véritable régal pour l'auditoire; dans la 6ème Rhapsodie de Liszt, elle a montré qu'elle pouvait surmonter les plus grandes difficultés techniques, sans que le sens musical en souffre le moindrement.

Mlle Marie-Josèphe Mager s'est fait remarquer par une touche à la fois ferme et légère et d'une belle musicalité; elle brille surtout dans les genres anciens; ce fut une véritable délectation pour l'auditoire de lui entendre jouer un prélude de Bach et une Toccate de Paradis, en leur conservant toute la suavité de leur forme originale.

Les Rév. Soeurs maîtresses de musique de l'Institut Collégial méritent les meilleures félicitations pour avoir conduit leurs élèves à un succès aussi brillant.

Mlles S. Jodoin, Simonne Huot, Cécile Toupin ont tenu leur rôle d'accompagnement au second piano avec art et discrétion.

Prenaient part au programme en plus: Mlle Thibault, qui chanta trois morceaux, accompagnés au piano par Mme G. Laflèche, M. Taras Hubicki, violoniste, qui charma l'auditoire par un Scherzo indien et une composition de son pianiste, M. Toubman.

A la fin, une médaille d'or de l'Institut et un diplôme du Conservatoire furent décernés à Mlles S. Ledoux, A. de Montigny et M.-Josèphe Mager; de même la médaille d'or du Conservatoire de Toronto décernée à Mlle Ledoux pour l'excellence des points conservés dans l'examen annuel pour tout le Canada.

S. G. Mgr l'Archevêque, qui présidait, dit un mot de remerciement et de félicitations aux artistes.

La Saint-Vincent de Paul

Le "Voyageur" remettait ces jours derniers à la Saint-Vincent de Paul la récolte de sa randonnée à travers notre ville. La guignolée, que ces valeureux raquetteurs coururent l'avant-veille du 1er de l'an, rapporta la jolie somme de $350.

Le Cercle Ouvrier en fit autant en remettant tout le produit de sa partie de cartes du 19 janvier qui n'eut pas d'égale encore, dit-on à Saint-Boniface, soit $202.85.

Reconnaissance de la part des membres et des officiers de la Saint-Vincent de Paul pour l'aide apportée en temps si opportun.

N'oubliez pas, Messieurs!...

N'oubliez pas, Messieurs, que dimanche prochain est le premier dimanche du mois, par conséquent le dimanche où les hommes doivent se retrouver ensemble à l'église pour la messe de 7 h. 30.

Il y a eu un beau commencement. Ce n'est pas suffisant: il faut faire mieux encore, et pour nos hommes, quand ils le veulent, c'est facile de faire mieux. Encore une fois, ensemble à l'église dimanche prochain, non pas dispersés sur toute l'étendue de la cathédrale, mais groupés ensemble en avant, au pied de la chaire et à la table de la Sainte Communion.

La messe commencera à 7 h. 30. La communion des hommes se fera pendant la messe. Rappelons-nous le, rappelons-le à nos amis.

La fête de Monseigneur au Collège

Un drame chinois

"Mais enfin, le titre de votre pièce nouvelle? le titre de votre drame d'Henry Ghéon?"

Voici: "Les trois Sagesses du vieux Wang."

"Wang?! C'est chinois, ça? Des Chinois sur la scène du collège?"

Eh! oui! pourquoi pas? Ce sera cocasse? Non; ce ne sera que nouveau. Et puis, quand ces Chinois sont de la trempe de Lao Wang, on y a vite reconnu des frères, des frères dans la foi, des frères dans le Christ.

Vous me direz qu'un dramaturge peut, tout de même, faire naitre ses héros où il lui plait! Pourquoi la Chine plus que le Canada ou la France? Parce que sans la Chine et ses Chinois, ce drame de Ghéon perd la plus grande part de sa saveur; saveur orientale, saveur missionnaire, saveur catholique, saveur apologétique, saveur historique enfin.

Mais lisons plutôt l'avertissement de l'auteur.

"Ceci n'est pas un conte. Ceci n'est pas une histoire vraie devenue conte, enrichie par les âges et embellie par les conteurs. C'est une histoire vraie tout court, qui a tout juste un quart de siècle, et dont les éléments nous ont été fournis par des témoins. Telle elle s'est passée, telle la voici sur la scène. Elle ne doit absolument rien à l'invention du poète, sinon un personnage diabolique qui paraît bien avoir été mêlé de près au drame, mais qui a disparu sans laisser son état civil. A peine nous sommes-nous permis au dernier acte un léger changement de lieu, une légère accélération de temps pour ramasser le dénouement en une scène. Le reste, tout le reste, l'humain et le divin, même les récits accessoires, acte par acte, scène par scène, a été modelé sur la réalité. Les personnages principaux ont même gardé leur nom: leur nom est digne de mémoire à l'heure où l'Eglise de Chine entre dans un nouveau destin (le Pape venait, en 1926, de sacrer les six premiers évêques chinois), puisse notre modeste transcription faire connaitre, admirer et aimer la figure héroïque et sainte de Lao Wang, chrétien des temps apostoliques, qui par amour de Dieu pardonna à son ennemi."

Au Cercle ouvrier Saint-Joseph

A notre assemblée du 21 janvier, M. le président réitéra, pour le bénéfice de nouveaux venus, les principaux articles de notre constitution.

Après lecture des minutes de l'assemblée précédente et du rapport des recettes de notre dernière partie de cartes, le comité d'organisation, sur l'autorisation de l'assemblée, présenta un chèque à Mgr W.-L. Jubinville, en faveur de la Saint-Vincent de Paul, au montant de $202.35, plus des bons en marchandises et bois se chiffrant à $62.50. Mgr Jubinville remercia vivement les membres du Cercle, qui ont contribué par leur travail et leur encouragement au succès remporté. Ceci aidera considérablement à soulager les pauvres qui, malheureusement, sont très nombreux cet hiver.

M. Henri Lacerte nous donna alors une conférence, bien préparée et détaillée sur "le complot de la Loge d'Emancipation d'Orient", à Montréal (loge de francs-maçons), dirigé contre le clergé, afin de causer un scandale épouvantable, pendant le Congrès Eucharistique à Montréal en 1910. L'orateur nous dépeint très bien les démarches faites par maître Lemieux et ses collègues qui ont déjoué et dévoilé cet attentat odieux, pour la honte et la défaite de la cause franc-maçonne à Montréal. La majorité de ces francs-maçons, après cette défaite, sont revenus à la vraie foi et plusieurs d'entre eux sont morts en vrais chrétiens.

M. Camille Fournier, en termes appropriés, a remercié l'orateur au nom du Cercle.

MM. Joseph-A. Demers et C.-N. Dupas ont égayé l'assemblée par quelques chansons comiques.

M. M. Normandeau fut l'heureux gagnant d'un magnifique crayon-plume réservoir, gracieusement donné par la Pharmacie Préfontaine. Nos remerciements à cette dernière.

L'assemblée s'est dissoute après l'enregistrement d'une trentaine de nouveaux membres; 115 personnes assistaient.

Tous s'en retournèrent chez eux, satisfaits de leur bonne et intéressante soirée, pendant laquelle tous fumèrent les bonnes cigarettes fournies par le Cercle.

Que personne, membre ou non, n'oublie de venir à notre prochaine assemblée, qui aura lieu le troisième mardi de février, le 18, à 8 h.

LE SECRETAIRE.

Le sport

Le vendredi 24 janvier, nos Juniors ont rencontré l'équipe Columbus, de Winnipeg. Nos jeunes ont fait leur meilleure partie de la saison; ce n'est qu'après avoir essuyé bien des sueurs et éprouvé bien des émotions que les joueurs du Columbus ont été assurés d'une mince victoire de 4 à 3, et encore pas avant le dernier coup de cloche. En effet, jusqu'à la dernière seconde de la partie, les "Canadiens" n'ont cessé de causer des inquiétudes au gardien du "Club" par leurs lancers adroits et leurs montées rapides.

Couture a joué comme de coutume une brillante partie. Toutefois il n'a pas été appelé aussi souvent qu'auparavant à sauver la situation, car nos défenses et nos avants étaient en meilleure forme, surtout dans les deux dernières périodes. Lacroix, en particulier, s'est fait remarquer par son esprit éveillé et agressif; quoique le plus petit joueur de la Ligue, il s'est classé parmi les étoiles de première grandeur.

Les deux brillantes parties que nos Juniors viennent de jouer sont une excellente raison pour que la population de Saint-Boniface ne cesse de les encourager et vienne toujours plus nombreuse à leurs parties.

La prochaine partie aura lieu le vendredi 31 janvier contre Varsity. Allons en foule à l'Olympic encourager nos joueurs.

* * *

Le lundi 20 janvier, nos Intermédiaires ont rencontré l'équipe des "Native Sons". Après une partie où les chances furent également partagées des deux côtés, nos joueurs ont quitté la glace avec un résultat de 1 à rien contre eux.

Une sortie... au macaroni!

Ca se comprend! C'est la famille Constant qui reçut les raquetteurs mercredi dernier. La sortie fut superbe. Départ de l'Union, comme toujours. Le "Voyageur" va chercher son chapelain à l'archevêché, puis longe la rivière Rouge à mi-côte jusqu'à la rue La Vérendrye, qu'il traverse aussitôt pour reprendre la rivière en arrière du champ de courses.

Quel spectacle magnifique! Une lisière d'arbres maigrelets, à la mine un peu fatiguée, ferme la rue à droite et rend ce coin retiré plus solitaire encore. Les lumières mélancoliques de la ville se mirent blafardes dans quelques éclaircies de glace vers la gauche. Des taches d'ombre ici et là... Un grand silence. C'est, à n'en pas douter, l'heure des poètes. C'est l'heure des conspirations aussi, et pendant que Willy quête péniblement une rime pour son second vers, Jos. Edouard et Jean trament à l'écart un sinistre complot. Nous n'en parlerons pas; les us vénérables du club nous imposent à ce sujet un rigoureux silence. Disons tout de même, entre nous, que les nouveaux de l'année durent passer peu après au fil de l'initiation. Tous y laissèrent quelque chose, qui sa "tuque", qui sa poésie... pas un, heureusement, sa bonne humeur.

Et la marche reprend dans les chants, dans les rires que domine naturellement la voix perlée de Jean le pianiste.

Arrivé au "Grand Tronc", scission! Les plus obéissants, Jos en tête font le tour et suivent le chemin. Les autres, n'écoutant que leur bravoure (Tommy en était évidemment) escaladent hardiment la côte, les yeux rivés sur le panache de leur vaillant capitaine. Et tous finirent par arriver sans grand dommage et glorieux. Avouons que la descente s'effectua, tout de même, avec bien moins d'appréhension.

Bref, après un détour considérable vers le nord, nous arrivons au terme. Non pas que tout fut fini au seuil de la famille Constant. Louis prétend que ça commençait. Le fait est que lui et Roméo n'ont pas perdu grand temps et n'étaient les sept tasses de thé qui inondèrent ce soir-là le gosier d'un certain Jos, tous les deux sortaient bons premiers.

Après une très agréable soirée de vues animées, de chants... on se dispersa plein d'espoir en se disant: à dimanche, à Lorette!

Merci bien reconnaissant à la famille Constant. Avis à ceux — anciens ou non — qui désirent recevoir aussi les jeunes du "Voyageur".

LE "VOYAGEUR".

PETITES NOTES

Les nombreux amis de M. Adrien Agagnier seront heureux d'apprendre que sont de passage chez lui M. et Mme Ernest Roberge, née Germaine Agagnier. La cérémonie nuptiale ayant eu lieu à North Battleford en novembre dernier, ils partirent pour un voyage de noces dans les Cantons de l'Est chez le père de la mariée, où ils visitèrent aussi leurs nombreux parents et amis. De retour vers l'Ouest, ils séjournent pendant quelque temps chez M. Agagnier, où ils reçoivent la visite de leurs nombreux amis. Nos meilleurs voeux aux jeunes époux.

* * *

M. l'abbé Jacques Bertrand, curé de Grande Clairière, était de passage à Saint-Boniface la semaine dernière. Mlle Graziella Bertrand, sa soeur, est retournée avec lui.

* * *

Le 16 janvier a eu lieu une partie de cartes chez M. Brabant pour une bonne oeuvre, organisée par Mme Z. Brabant et Mme D. Monchamp. Les gagnants ont été: prix des dames, donné par Mme Montagnon, Mme J. Rousseau; prix de consolation, donné par Mme D. Monchamp, gagné par Mlle Eva Dupas. Prix des hommes, gagné par M. D. Monchamp, une grosse boîte de cigarettes, donné par Mme E. Morin; prix de consolation, gagné par M. Lucien Painchaud, donné par Mme D. Monchamp.

Baptême

Le 26 janvier — Joseph-Edouard-Ernest, né le 18, enfant d'Edouard Rougeau et de Viviane Parenteau. Parrain, J.-Ernest Rougeau; marraine, Laura Parenteau.

Sépulture

Le 21 janvier — Inhumé dans le cimetière de la paroisse, le corps d'Eugène Pajot, décédé le 18, à l'âge de 52 ans.

LA VIE AU COLLÈGE

Jeudi dernier, nos pensionnaires étaient tout resplendissants: c'était congé de sortie. Jamais on n'avait tant goûté les effets salutaires de la bonne conduite.

* * *

Dimanche nos "Intermédiaires" recevaient les "Midgets" du Collège Saint-Paul. Partie rapide, intéressante. Les collégiens doivent à leur jeu d'ensemble d'avoir triomphé de leurs adversaires, qui, grâce à des jambes plus longues, semblaient un peu plus rapides. Nous avons rencontré le gérant; il était tout ensoleillé par le succès de ses hommes. Ma foi, il n'avait pas tort.

ROME. — Mgr Ange Mariani, chanoine du Latran, secrétaire de la Congrégation des Rites, est décédé.

GERMAINE ACREMANT

Ces Dames aux Chapeaux Verts

Feuilleton de "La Liberté" No 9

(Suite)

Arlette est de mauvaise humeur. Elle a beaucoup réfléchi durant la nuit. Elle n'arrive pas à s'expliquer pourquoi, étant fiancé, Jacques a pour elle des prévenances aussi gracieuses. Est-ce que Telcide aurait raison? Est-ce qu'il prétendrait la traiter comme ces petites jeunes filles avec qui l'on flirte et que l'on abandonne au premier jour sans se soucier du chagrin qu'elles peuvent avoir?

Cela, jamais Arlette ne le permettra.

Pour l'instant elle est inquiète, nerveuse. Non pas qu'elle soit jalouse, mais le bonheur trop manifeste de Marie lui fait mal...

Celle-ci, à la fenêtre, ne se pâme-t-elle pas!

— Comme c'est beau, un jour d'été!

— Oh! il ne faut rien exagérer!

Arlette a dit cela d'une voix si agacée que Marie comprend son indiscrétion:

— Allons!... Je vous laisse vous habiller... C'est aujourd'hui le jour du camphre et du poivre... Je descends.

Elle est à peine sortie qu'Arlette regrette de l'avoir traitée si durement. Elle ira cet après-midi même voir M. Hyacinthe. Il importe que celui-ci se déclare au plus tôt...

Le jour du camphre et du poivre? Quelle est encore cette nouveauté?

Arlette ne se le demande pas longtemps. Elle a à peine posé le pied sur la première marche de l'escalier qu'une odeur piquante la saisit aux yeux et à la gorge. Elle tousse et deux grosses larmes coulent sur ses joues.

Héroïquement, elle vient au salon où les fauteuils, les chaises et le canapé sont dépouillés de leurs housses. Jeanne et Marie plongent les mains dans une boîte profonde et emplissent de boules blanches des petits sacs de gaze que Telcide et Jeanne répartissent en des coins choisis de la pièce:

— C'est à cause des mites! lui dit-on. Attendez-nous. Dans quelques instants, vous nous aiderez à envelopper nos rotondes et nos palatines...

Ces demoiselles Davernis appellent ainsi leurs grands collets d'hiver et leurs fourrures.

— Après nos palatines, il y aura d'ailleurs nos bas, nos chaussons de nuit, nos bottines fourrées...

— Et nos spencers, ces gros gilets de laine que nous mettons dès la Toussaint...

— Sans oublier nos mitaines et nos frileuses...

— Et nos petites coiffures de jardin...

Arlette croit que l'énumération est terminée, mais elle compte sans Telcide, qui aime vanter ses richesses:

— Ensuite, déclare-t-elle, vous nous verrez empaqueter nos jupons de laine et de molleton, nos dodos de pilou et nos châles. Nous avons des châles de toutes tailles et de toutes nuances. Il en est que nous tenons de notre grand'mère et de notre mère. Nous ne les sortons qu'une fois par an pour les secouer et renouveler leur provision de poivre. Vous admirerez entre autres certain cachemire de l'Inde et certain châle-tapis. Ce sont des merveilles! Le châle-tapis est d'une épaisseur rare. Ses dessins ont une régularité unique. Quatre personnes sont nécessaires pour le plier en fichu de telle sorte que ses lignes soient en diagonale et que deux de ses pointes se croisent sur la poitrine, les deux autres devant tomber dans le dos...

Arlette ne peut pas ne pas s'intéresser à ce déploiement de lainage. Elle passe sa matinée parmi ses cousines très affairées, dans le camphre et le poivre...

L'après-midi elle conquiert sa liberté en annonçant son intention d'entretenir des résultats de la tombola M. le Grand Doyen. Mensonge pieux! Si elle veut voir M. Hyacinthe, il faut qu'elle soit chez lui dès une heure et demie, sa classe commençant à deux heures.

Que lui dira-t-elle exactement? Aura-t-elle l'audace de lui jeter la vérité au visage comme une brassée de fleurs? Ou bien préparera-t-elle une seconde visite, qui, celle-là, sera définitive? Elle penche pour l'attaque brusquée. Mais elle n'ignore pas que la meilleure tactique est celle qui s'inspire des circonstances.

Quand elle arrive, essoufflée, à la porte du professeur, la bonne lui répond:

— Monsieur est sorti.

— Depuis longtemps?

— Cinq minutes à peine... En vous dépêchant un peu, vous pourrez le voir au collège avant sa classe.

Elle n'hésite pas. Bien que prévoyant des difficultés, elle y va. Comment parlera-t-elle au concierge? Ne se perdra-t-elle pas dans les couloirs de l'immense bâtiment? Heureusement toutes ses incertitudes sont levées. En regardant par hasard une des fenêtres, qui ouvrent sur la rue et qui sont garnies de lourds barreaux, elle aperçoit M. Hyacinthe. Celui-ci, accoudé sur un petit bureau d'élève, le plus proche de la lumière, a en main un gros rayon bleu et annote des copies. Sa classe, dont les murs sont remplis de taches d'encre, est vide. Une grande carte de géographie y bascule, un de ses clous étant tombé.

Passant sa frimousse, entre deux barres de fer, Arlette crie:

— Coucou, monsieur Hyacinthe...

Le professeur, qui croit être interpellé par un élève, ne bouge même pas la tête:

— Passez votre chemin, galopin...

Comme elle récidive, il se décide à regarder. Et son étonnement est comique:

— Ah! c'est trop fort!... comment?... vous?

— Oui... J'ai à vous parler...

Remontant ses lunettes sur son front, et caressant ses favoris jaunes, il n'a pas un instant la pensée d'inviter la jeune fille à entrer dans sa classe. Ils sont à cinquante centimètres l'un de l'autre. Ils peuvent très bien bavarder ainsi. D'ailleurs il croit savoir ce dont il s'agit:

— Vous venez à propos de la marmite que j'ai gagnée hier? Ma bonne m'a dit qu'on a oublié d'y joindre la louche...

— Non, non... la question est plus sérieuse...

— Ah!... Vous permettrez que, tout en vous écoutant, je continue la correction de ces devoirs?

— Mais certainement.

— Je fais très facilement deux choses en même temps...

— J'espère, mon cher monsieur, que la séance d'hier ne vous a pas trop ennuyé...

— Non... Pas trop.

— Ma cousine Marie a emporté de votre voisinage le meilleur souvenir. Votre pelote...

— Ma pelote?... Quel pelote?

— En tapisserie! lui plaît infiniment... C'est elle qui me l'a dit...

— Qu'elle est en tapisserie?

— Non... Qu'elle lui plaît beaucoup!

— Ah! tant mieux!...

Avec son crayon bleu, dans le coin gauche d'une copie, il inscrit en chiffres gras: "quatre sur dix!" et longuement il perfectionne ses chiffres.

— Ma cousine Marie a été d'autant plus sensible à ce cadeau qu'elle y a vu tout un symbole.

— Vraiment?

— Oui... Une pelote, ce n'est rien, mais ça représente l'ordre dans un ménage et par suite le bonheur d'un foyer. Sans une pelote, les épingles traînent sur les tapis: on se pique les pieds; dans les draps: on se pique les jambes; sur les tables: on se pique les doigts... A force de se piquer, on s'agace, on se dispute, on prononce des phrases irréparables... Tandis qu'avec votre pelote en tapisserie ma cousine Marie sera heureuse quand elle se mariera.

— Quand elle se mariera? répète comme un écho le gros homme, qui dissimule son émotion soudaine en dessinant des hachures dans la marge d'une copie...

— Oui... quand elle se mariera... Je ne pense pas que vous trouviez invraisemblable que ma cousine Marie agrée un prétendant?...

— Oh! ça! c'est un âne! un triple âne!...

Sans s'arrêter à la question de savoir ce que M. Hyacinthe dénomma "triple âne" Arlette est interloquée.

— Vous dites?

— Je dis qu'un élève, qui est capable d'écrire "ego sum", s o m m e... est un âne, un triple âne...

— Ah! bon! Excusez-moi... Je n'avais pas compris votre exclamation!

Pauvre M. Hyacinthe! Il essaie de se raccrocher, il bafouille, il bredouille, il clapote, il barbote, mais il chavire. Avec le bois de son crayon il se gratte si fort la tête que des sillons rougissent son crâne. Il ne sait pas encore de quelle attaque il va être l'objet, mais il sent si bien qu'il sera sans défense qu'il a peur. Arlette a d'ailleurs toutes raisons de ne plus vouloir aucun atermoiement. Sa pose à la fenêtre est fort incommode. Elle doit se hausser sur le bout des pieds. Ses genoux appuient durement contre le mur. Et la mousse de la pierre se colle à ses coudes. L'ankylose la guette:

— Mon cher monsieur, dit-elle à brûle-pourpoint, assez de détours!... parlons franchement...

— Non, non...

— Si, si... il le faut... Nous ne pouvons pas rester l'un envers l'autre dans cette situation équivoque...

— Je ne comprends pas.

— Une femme est nécessaire dans votre maison. Vous ne le contesterez pas. Vous me l'avez avoué vous-même. Elle est nécessaire pour vous entourer de mille petits soins et de mille prévenances, pour compter votre linge, et pour vous aimer. C'est à elle que vous lirez le soir les poèmes que vous devez lire si bien. C'est elle qui vous interrompera pour vous demander: "Ulysse, qu'est-ce que tu veux que je te fasse demain pour déjeuner?" C'est à elle que vous confierez vos peines. C'est elle qui vous dira ses joies... C'est elle qui guérira vos rhumatismes...

— Mais... mais... mais je n'en ai pas.

— Tant mieux... Cela prouve que vous avez eu une jeunesse sage.

— Oui... Hélas! Quand je vois où cette sagesse m'a mené, je regrette de n'avoir pas, avec des compagnons de plaisir, couru les cafés et les festins... Je regrette...

— Ne regrettez plus, monsieur Hyacinthe... Je vous apporte la récompense.

— Vous vous moquez...

— Non... je vous apporte l'amour de ma cousine Marie Davernis.

— Je deviens fou! Je deviens fou!

— Calmez-vous, voyons... Ma cousine Marie vous aime. Je sais que vous l'aimez... N'hésitez pas... Mettez votre plus belle redingote et venez lui demander sa main... Elle vous l'accordera... Et vous formerez un couple... ravissant!...

Elle a dit tout cela d'un trait pour ne pas qu'il puisse l'interrompre. Il a le front penché sur ses copies. Le soleil miroite sur son crâne et joue avec les cheveux follets de son cou. Au moment où il relève la tête pour voir si Arlette parle sérieusement, un rayon lui tape en plein dans l'oeil. Il n'en faut pas plus pour qu'il se décontenance encore davantage...

— Etes-vous... êtes-vous bien certaine que votre... votre cousine ait un "penchant pour moi?"

— Je sais par coeur toute votre histoire...

— Vous?

— Oui... Je sais qu'un jour vous avez, dans l'enclos, ramassé le gant de ma cousine Marie... Je sais qu'une autre fois vous l'avez ramenée sous votre parapluie et que vous avez profité de l'occasion pour lui détailler l'emploi de votre journée... Je sais que vous l'avez revue chez ces demoiselles Lerouge et qu'ensemble vous avez mangé des caramels...

— C'est elle qui vous a mise au courant?

— Oui... Mais je trahis ses secrets. Promettez-moi de ne jamais le lui dire...

— Je vous le promets.

Ce disant, sur une copie, il marque "six sur dix!"

— Je désire tant que vous soyez heureux! J'ai une affection particulière pour ma cousine Marie. Et vous, monsieur Hyacinthe, vous m'êtes si sympathique!... Quand je pense que, sans la dureté de Mme Davernis, vous seriez mariés depuis dix ans! Vous auriez peut-être déjà neuf enfants! Que de temps perdu, mon cher monsieur, que de temps perdu!...

— Oui... oui...

— Mais vous vous rattraperez... Vous n'imaginez pas combien ma petite cousine a souffert lorsque vous êtes parti. Elle ignorait la démarche de Mme Hyacinthe auprès de sa mère... Elle a cru que vous ne l'aimiez plus...

— Oh!

— Elle a versé toutes les larmes de son corps... Elle disait à ceux qui voulaient l'entendre que vous n'étiez qu'un misérable...

— Oh! oh!

— Un suborneur...

— Oh! oh! oh!

— Un aventurier... Mais vous réparerez, n'est-ce pas que vous aurez hâte de réparer?

— Oui, oui, murmure-t-il en inscrivant un "huit" sur une copie.

— J'entends vos élèves, qui donnent des coups de pied dans la porte... Je vous laisse... Ils sont impatients de recevoir votre enseignement... Au revoir, monsieur Hyacinthe.

— Au revoir...

Elle s'éloigne vivement. Et vivement, sans même les lire, il donne dix sur dix aux deux copies qu'il lui restait à corriger.

Il est heureux!

CHAPITRE IX

Un samedi, jour de marché...

La grande et la petite place sont bruyantes et tumultueuses. Les appels des marchandes, les discussions des ménagères se mêlent aux cris des canards, aux gloussements des poules, aux hennissements des chevaux. Des charlatans installent, aux carrefours, des voitures coloriées et, montés sur le siège comme dans une chaire, entreprennent de démontrer aux foules que la pâte "Triplepâte" est capable à la fois de combattre la migraine, de chasser les cors au pied et de faire briller les métaux.

Jeanne et Marie, en compagnie d'Arlette, procèdent à leurs achats hebdomadaires. Elles sont suivies d'un commissionnaire de douze ans, qu'elles ont embauché pour quelques sous:

— Combien votre beurre? demande Jeanne à certaine Flamande plantureuse, qui se donne des allures bourgeoises en portant de travers, sur ses cheveux roux et cosmétiqués, un chapeau garni de fleurs voyantes.

— Soixante-trois sous la livre... C'est du bon, tu sais, madame, tu peux goûter...

A la pointe du couteau, elle présente un morceau de sa marchandise grasse et jaune.

— Donnez-m'en trois livres.

— Je t'ajoute un "betch" pour l'"enfantch".

— Que dit-elle? demande tout bas Arlette.

— Elle ajoute un morceau pour l'enfant... L'enfant, c'est vous!

— Ah! très flattée!

Jeanne, agitée, met le beurre dans le filet que porte le petit commissionnaire.

— Nous allons maintenant acheter nos oeufs, déclare-t-elle. Il m'en faut un quarteron et demi...

Ceci fait, ces dames prennent la rue étroite qui sépare les deux places. Elles doivent franchir des ruisseaux, qui charrient des feuilles de choux, de la paille d'emballage, des débris de carottes. Et elles parviennent dans un second marché essentiellement différent. Ici ce ne sont plus les Flamandes cossues, qui ont cheval et voiture. Ce sont de modestes fermières aux joues rouges, qui présentent des poulets vivants qu'elles tiennent par les pattes, la tête en bas. Elles sont en cheveux avec un simple tablier sur leur robe de cotonnade. Maraîchères, elles n'ont, pour amener leurs lourds paniers de choux-fleurs et leurs sacs d'artichauts, qu'un petit baudet de louage.

Pendant que Jeanne fait ses acquisitions, Arlette taquine, à travers les barreaux de leur carriole, des petits porcs, qui grognent. Mais son attention est bientôt attirée par une puissante automobile, qui essaie, à grands coups de trompe, de se frayer un passage dans cette cohue:

— Ah! par exemple! Ferdinand... arrêtez...

Le chauffeur se retourne. Il reconnaît Arlette et stoppe. A la fenêtre de la voiture, paraît une jeune fille:

— Jessy!

Arlette et Jessy étaient à Paris des amies intimes. Elles s'étonnent de se retrouver ainsi. Jessy est avec sa mère:

— Que fais-tu dans ce village, ma chérie?

— Tu sais le malheur qui est arrivé à mon pauvre papa. J'ai quitté Paris dans de si déplorables conditions que je n'ai écrit à personne. Ici je suis dans un béguinage...

— Comment? un béguinage?

— C'est-à-dire que j'ai été recueillie par des cousines, ces demoiselles Davernis, des vieilles filles qui s'étagent de trente-cinq à soixante ans. Ce n'est pas très folichon!

— Oh! mais... nous allons nous voir souvent!

— Comment cela?

— Notre château de la Croix-Mauve n'est qu'à vingt-cinq kilomètres d'ici... Nous y passons l'été... Je viendrai te chercher...

Dominant la voix des porcs, Jeanne et Marie réclamaient depuis un moment Arlette à tous les échos. Celle-ci, qui était montée dans l'auto pour causer plus aisément, entr'ouvre la portière en riant:

— Ne pleurez plus filles de Jérusalem, me voici!

Les deux soeurs sont tellement étonnées qu'elles en restent bouche bée. Arlette descend, les prend par la main et les amène à ses amies:

— Je vous présente à Mlles Jeanne et Marie Davernis...

— Je vous présente Mme Barthier-Wisques et sa délicieuse fille, Jessy...

Mme Barthier-Wisques accueille les deux demoiselles de la façon la plus aimable. Comme le chauffeur signale qu'il lui est impossible de rester stationnaire en cet endroit, elles les invite à monter dans la voiture:

— Où allez-vous? mesdemoiselles.

— Nous rentrons chez nous.

— Permettez que nous vous reconduisions...

Jeanne et Marie seraient bien en peine d'expliquer comment cela s'est produit. Mais elles se trouvent toutes les deux, quelques secondes plus tard, assises au fond de la limousine.

C'est la première fois qu'elles montent en automobile!

Le chauffeur met la machine en marche lorsque Jeanne s'écrie:

— Et le commissionnaire?

Nouvel arrêt! Ferdinand prend auprès de lui le filet gonflé de provisions.

La voiture démarre...

Telcide et Rosalie, pendant ces événements, sont assises à leur table à ouvrage. Le ronflement d'une automobile est chose si peu fréquente dans l'enclos qu'elles se lèvent pour assister au passage de celle-ci. Quel n'est pas leur ahurissement lorsqu'elles la voient, dans le judas, s'arrêter devant elles. Et qui en descend? leur soeur Jeanne.

Comme si son coeur allait cesser de battre, Telcide pose la main sur sa poitrine.

— Seigneur Jésus! dit Rosalie...

Derrière Jeanne sortent Marie, Arlette, Mme Barthier-Wisques et Jessy.

La porte ouverte, Arlette fait les présentations. Telcide, qui connaît de réputation, Mme Barthier-Wisques, et, de nom, le château de la Croix-Mauve, est flattée de voir chez elle une aussi grande dame.

Elle daigne être aimable:

— Ma chère demoiselle, lui dit Mme Barthier-Wisques, Jessy est si heureuse de retrouver son amie Arlette, que je vous demande de bien vouloir promettre à votre petite pupille de passer quelques jours chez nous. Nous enverrons l'auto la chercher. J'espère d'ailleurs que vous me ferez le plaisir de l'amener vous-même... Je serai très flattée de vous recevoir au château...

Au château! il n'en faut pas plus pour séduire Telcide... Oui, mais il y a la question de l'automobile. Très franchement elle avoue sa méfiance:

— N'ayez aucune crainte, mon chauffeur est très prudent...

— Oui, oui... il n'y a pas de danger...

En même temps, Jeanne et Marie gloussent leur appréciation. De n'être plus tout à fait des débutantes, elles regardent Telcide avec un air supérieur. Mais celle-ci entend ne pas leur laisser cet avantage. Mme Barthier-Wisques lui dit:

— Alors, c'est entendu... Demain!... à deux heures!... l'auto sera là...

Elle répond:

— C'est entendu!...

Très satisfaites les unes des autres, ces dames se quittent. Arlette et Jessy s'embrassent.

Pourtant Telcide n'est pas tranquille. Elle interroge Jeanne et Marie. Pour elle, les automobiles ont toujours été des inventions du diable...

— Certes, j'ai été saisie, lui confie Jeanne, mais il me semble que je remonterai sans frayeur dans cette machine. Nous avons pourtant marché à une vitesse folle!

— Quant à moi, ajoute Marie, j'ai fermé les yeux tout le temps. Je crois que c'est le meilleur moyen...

Mais Rosalie n'est pas convaincue. Elle déclare que cette expédition se fera sans elle.

— Voyons, voyons, mam'zelle Rosalie, intervient Ernestine, vous ne pouvez pas vous "astenir". Cette dame a été bien honnête de vous inviter. Vous devez y aller.

— Vous croyez, Ernestine?

— J'en suis sûre, mam'zelle Rosalie.

— Dans ce cas, je ferai comme Marie, je fermerai les yeux tout le temps et je dirai mon chapelet. Mais ce que mon vieux coeur battra!...

Le lendemain, à deux heures moins le quart, ces demoiselles sont prêtes, habillées comme pour la tombola. Elles sont très peu loquaces. La nuit, en rêve, elles ont entrevu mille accidents possibles.

Arlette, qui est depuis deux jours sans nouvelles de M. Hyacinthe, ne perd pas une occasion de parler du professeur à Marie. Que celle-ci soit préparée petit à petit au grand bonheur qui s'approche!

— Hein? ma cousine, quelle joie si M. Ulysse pouvait vous voir dans cette somptueuse limousine!

— Taisez-vous, Arlette...

— Car vous savez, ma cousine, rien ne m'ôtera de l'idée que M. Hyacinthe vous aime. A la loterie, il avait une façon de vous regarder!...

A deux heures précises, l'auto arrive.

Ernestine, qui accourt de la cuisine, tout en s'essuyant les mains à son tablier, crie son admiration:

— Ah! c'qu'elle est jolie, c'te machine! C'est comme qui dirait un salon. Ça doit coûter des mille et des cents...

Elle propose d'offrir au chauffeur un petit verre d'eau-de-vie. Mais Telcide refuse. S'il allait ensuite la précipiter dans un fossé!

Rosalie monte la première. Elle croit s'asseoir comme sur une chaise. Mais la banquette très renversée est profonde. Elle est si effrayée de s'y enfoncer, que bêtement elle crie:

— Au secours! Je me noie...

Jeanne, contente de montrer qu'elle connaît le maniement des strapontins, essaie d'en baisser un. Elle se pince les doigts...

Lorsque Ferdinand a donné son coup de manivelle et qu'on entend le ronronnement des cylindres, ces demoiselles se taisent, comme, dans les cirques, la musique au moment des exercices difficiles.

Un ronflement de sirène fait sursauter les voyageuses. Arlette, d'un signe de la main, dit au revoir à Ernestine. Telcide, bien calée dans le fond, ne bouge plus. L'automobile est en route.

Derrière leur fenêtre, Félicité et Caroline Lerouge ont assisté à ce départ, mais elles ont évité de se montrer pour ne pas que leurs amies aient la joie d'avoir été vues:

— Les Davernis ont toujours été des esbroufeuses... déclare Caroline...

La voiture suit d'abord avec précaution les vieilles rues sinueuses. Gracieusement elle exécute ses virages. Juste au moment où Jeanne fait remarquer qu'on ne sent pas les pavés et qu'on n'éprouve aucune secousse, un caniveau précipite ces demoiselles les unes sur les autres. Elles poussent des cris perçants. Mais on arrive bientôt sur la grand'route.

— Que faites-vous? demande Telcide à Arlette, qui a saisi le cornet acoustique et qui l'approche de ses lèvres. Vous allez nous faire dérailler...

— Ne craignez rien...

Obéissant à l'ordre, qui lui a été donné, le chauffeur s'arrête. Arlette ouvre la portière et descend:

— Pourquoi nous quittez-vous?

— Vous êtes trop serrées.

— Mais non.

— Je monte devant.

Mais c'est non seulement sur le siège qu'elle s'installe, c'est au volant...

— Petite folle, vous voulez nous tuer...

L'automobile filant soudain, les protestations de Telcide se perdent dans la vitesse. Rosalie, qui n'a aucune conscience du temps, affirme à ses soeurs qu'il leur est encore loisible de renoncer à cette excursion et de rester chez elles. Marie ferme les yeux.

Jeanne est la seule qui prenne quelque plaisir à regarder le défilé des arbres de chaque côté de la route. Elle admire Arlette qu'en elle-même elle compare à une amazone. Comme elle aimerait avoir sa souplesse et son sang-froid!

Une demi-heure se passe. Elles croient être encore dans les environs et constatent qu'elles commencent à s'habituer à "ce mode de locomotion moderne", lorsque au bout d'une avenue bordée de peupliers, elles aperçoivent un château.

Une grande grille s'ouvre devant elles. Les pneus font chuchoter un chemin de gravier fin, arrondi autour d'un bassin. L'automobile se range au pied d'une terrasse. Ces demoiselles sont arrivées! Mme Barthier-Wisques et Jessy les attendent...

— Vous avez fait bon voyage?

— Excellent!

— C'est Arlette qui vous a conduites?... Elle mène parfaitement.

— Oui. Nous l'ignorions...

Pendant que la maîtresse de maison fait les honneurs de son château, Jessy entraîne son amie du côté du tennis:

— Je vais te prêter une raquette, des souliers... Nous avons quelques bons joueurs...

— Hélas! j'ai perdu mon entraînement...

— Tu le retrouveras vite!...

Devant les deux "courts", Arlette est présentée à quelques jeunes gens et jeunes filles. Le hasard la désigne pour être la partenaire d'une jeune fille, qu'on appelle Clotilde et qu'on lui a présentée comme étant fiancée. Elle est grande, avec le teint brun, les traits durs. Elle est fière et hautaine.

— Je plains celui qu'elle va épouser, ne peut s'empêcher de penser Arlette...

Mais tout cela ne serait rien si cette Clotilde jouait bien au tennis. Or elle perd son "service" en jetant régulièrement sa première balle dans le filet et la seconde "out!" Pour s'excuser, elle prétend que le jeu est mal tracé et que le terrain va en pente. Elle s'avise même de donner aux autres des conseils. Arlette a assez de présence d'esprit pour n'y pas répondre, mais elle eût aimé triompher, devant le cercle des invités, qui suivent la partie. Ses cousines ne sont-elles pas elles-mêmes assises sur la pelouse? Bien sages dans leurs fauteuils de rotin, les mains croisées sur leurs jupes de cachemire, elles écoutent sans les comprendre, les cris: "Quinze... trente... quarante"...

— Play?

— Ready!

C'est au tour d'Arlette de "livrer". Les balles rapides, légèrement "coupées", rasent le filet et la bande, avec un bon si allongé, un angle si aigu qu'il est impossible de les reprendre. En cinq coups, le jeu est gagné...

Mais trois minutes plus tard, malgré ce sursaut de défense, la première manche est perdue. Et la jeune fille brune condescend à dire:

— C'est mon [illegible] vous ai fait perdre... Si je joue si mal, c'est que je suis très énervée... Mon fiancé devrait être ici depuis une heure. Et il n'arrive pas!... Excusez-moi...

Pour la seconde manche, les adversaires changent de côté. Mais avec ou sans le soleil, Clotilde est toujours aussi maladroite. Arlette gagne son nouveau service, mais le bilan est de "cinq jeux à un" lorsque sa partenaire lui dit:

— Enfin, voici Jacques!

Jacques? C'est Jacques de Fleurville.

Malgré elle, Arlette se mord la lèvre. Elle éprouve autant d'émotion que de surprise. Elle aurait préféré ne plus le voir. Les renseignements que Telcide lui a donnés l'ont mise dans un état d'esprit étrange vis-à-vis de lui. Elle n'a personnellement rien à lui reprocher. Mais la peur d'être dupe lui commande la prudence et même la méfiance.

— Je suis désolé, dit Jacques à sa fiancée. Un pneu crevé m'a mis en retard...

— Vous n'êtes jamais pressé de me rejoindre...

— Mais je vous assure...

— Faites-moi grâce de vos excuses... Je suis exténuée... Prenez ma raquette et jouez à ma place... Mademoiselle ne s'en plaindra pas... Vous êtes certainement meilleur joueur que moi...

Jacques se retourne et voit Arlette:

— Vous ici?... Ah! par exemple!...

Ils se serrent la main...

— Comment allez-vous?

— Je vais bien... Et vous?

— Tiens! vous vous connaissez? prononce d'un ton sec la fiancée...

— Oui... Pourquoi?

— Pour rien. Jouez...

Arlette et Jacques ont juste le temps de se mettre d'accord sur la tactique de leur jeu. La partie reprend, acharnée. Arlette, qui a le coup de raquette d'une promptitude rare, reste au filet et rabat les balles. Jacques excelle dans les grands coups de fond.

— Cinq à deux!

Ce premier résultat les encourage. Leurs adversaires sont sur leurs gardes. Jacques réussit à placer une balle si exactement sur la ligne extrême qu'Arlette ne peut s'empêcher de crier: "Bravo!" Les spectateurs applaudissent.

Quelques secondes plus tard c'est Arlette, qui arrête si justement une balle que celle-ci tombe molle au pied du filet dans le camp ennemi:

— Oh! ça, c'est épatant! crie Jacques...

Enfin par sept jeux contre cinq, ils gagnent la seconde manche. Et par sept jeux à trois, ils remportent la balle...

Jeanne Davernis, qui tantôt enviait sa petite cousine de savoir conduire une auto, l'envie maintenant de savoir jouer au tennis. Cependant que Telcide ne voit qu'une chose: c'est qu'Arlette partage sa victoire avec le fils d'un propriétaire honni; Clotilde de Poulbacques a paru se désintéresser totalement de la partie.

— Je crois que votre fiancée serait heureuse de vous avoir auprès d'elle, dit Arlette à Jacques, qui semble vouloir commencer une longue conversation avec elle...

— Oh! elle a le temps!

— Non, non, soyez gentil... allez-y...

Avec une moue significative, il obéit:

(A suivre)

PETITES ANNONCES

Tarif: 2 sous par mot. Minimum: 60 sous par insertion. Le paiement doit toujours accompagner la copie de l'annonce.

Les petites annonces doivent nous parvenir au plus tard le lundi soir, à cinq heures.

OCCASION — A vendre: 100 actions ordinaires Gaspard & Company Ltd., en un seul ou plusieurs lots. Capital autorisé, $100,000. Capital payé, $51,-760. Réserve et profits, $21,186.92. S'adresser à Paul Jeuvrin, agent consulaire de France à Edmonton, Alta. Tf

A VENDRE — Avoine de semence, inspectée du gouvernement, certificat No 39-1128, germination 97%, grade 2. Prix, 90 sous. S'adresser à J.-F. Legal, Saint-Adolphe, Man. 34p

A VENDRE — Bon hôtel de campagne. Salon de bière. $4,500 en termes demi-comptant, ou bien $4,000 comptant. S'adresser à Boite 4, la "Liberté". 37p

ON DEMANDE un ou une sténographe bilingue compétent, sachant parfaitement les deux langues, pouvant traduire. S'adresser par lettre à Boite 10, la "Liberté".

A VENDRE — Terre de 434 acres, 350 acres en culture; labour, 160 acres; dépendances. Bornée par la rivière, à l'est par le C.P.R. 1 mille du village. $42 l'acre. D. Cormier, La Salle, Man. 38p

A VENDRE — Cours du soir de 6 mois à la meilleure école commerciale de la ville. Grande réduction à prompt acquéreur. S'adresser à Boite 29, la "Liberté". Tf

A VENDRE — Chevaux Percherons, étalons et juments enregistrés. Vendrai à terme et bonnes conditions. Ernest Hébert, Saint-Pierre, Man. 39

ON DEMANDE une institutrice, possédant certificat de seconde classe, capable d'enseigner l'anglais et le français, pour rentrer en fonction le 1er mars. $1,000 pour neuf mois. Petites vacances au cours de l'été, l'année scolaire se termine à Noël. Pension, $25 par mois. S'adresser à M. Jos. Cantin, sec.-trés., école Sainte-Agathe, No 1548, Rocanville, Sask. 36p

A VENDRE — Habit de soirée, redingote, "morning coat". Moitié prix. Téléphone 202 434. 35p

AU SACRE-COEUR

Souvenirs du 21 et du 22 janvier 1930

Une séance dramatique et musicale, donnée le 21 au soir, par les Junioristes Oblats, à l'occasion du 25ème anniversaire de la fondation de la paroisse du Sacré-Coeur, de Winnipeg, voilà le premier souvenir à enregistrer.

Ces junioristes, venus du Juniorat de la Sainte-Famille, de Saint-Boniface, jouèrent le drame "Yvonnik", sous la direction du R. P. I. Desautels, O.M.I. Pour les entr'actes cependant, Mme G.-M. Lafléche, Mme E. Belair et M. Glenat fournirent le programme musical.

Abondons en éloges et gravons dans nos mémoires le souvenir de ces gracieux préliminaires des futures fêtes du jubilé paroissial.

Une messe, une grand'messe d'actions de grâces, le 22 au matin, anniversaire du jour où le très regretté Mgr L.-P.-A. Langevin, O.M.I., apposa sa signature, voilà le second souvenir à enregistrer. Le R. P. W. Vézina, O.M.I., curé, chanta cette grand'messe à 8 h. 30.

Merci au Sacré-Coeur, et préparons-nous à réunir, en juin prochain, nos paroissiens, tous nos paroissiens, de toutes les régions de Winnipeg.

Assemblée générale de la paroisse

Comme il fait bon se réunir dans la salle paroissiale! Dimanche dernier, après la messe, il y eut assemblée générale. M. Ph. L'Heureux la présida. Le rapport de la dernière assemblée annuelle fut lue par M. R. Mercier; le Rév. Père curé lut le rapport financier de 1929. Après l'adoption des rapports, plusieurs émirent des suggestions, et la plus importante, celle de publier la liste des montants perçus en regard du nom des paroissiens, fit son chemin. La question est donc close, et, pour publier une liste complète, il reste à chaque contribuable de s'assurer du service des enveloppes: évidemment, il faut que l'intérêt commun l'emporte sur le point d'orgueil, que la délicatesse tourne au succès de l'oeuvre paroissiale, de l'oeuvre du Sacré-Coeur, que l'esprit de foi mène au triomphe des volontés et des désirs de l'autorité.

Et les élections des commissaires? Après la nomination des scrutateurs, MM. A. Côté, B. Léveillé et G. Gauthier rapportèrent, comme suit, le résultat des votes: MM. Ph. L'Heureux, E. Aubin et R.-A.-L. Mercier sont réélus; M. J.-H.-N. Léveillé succède à M. O. Bourbonnais. Avec les élus de l'année dernière, MM. J.-A. Dostert, J.-A. Rhéaume et E. Blanchard la commission se trouve au complet, et — soit dit en passant — attend des suggestions pour la célébration des fêtes du 25ème.

Cette année, les instants, d'apparences secondaires, mais très importants, ceux du dépouillement du scrutin, parurent courts, grâce à une emporte-pièce; oui, pendant ces moments d'attente, les airs canadiens résonnèrent avec entrain. Merci spécialement à Mme G. Laflèche et à Mlle Thibault. Enfin, incluons un mot de reconnaissance pour le dévouement des dames, et redisons merci à l'ancienne commission scolaire. Aux nouveaux élus, nos félicitations et nos voeux.

Présents!

Enveloppons d'un regard de tendresse notre jeune génération qui, pour la cause catholique et nationale, sait faire des sacrifices; à preuve: à l'appel du Rév. Père curé, les jeunes gens, par leur partie de cartes de dimanche dernier, ont répondu: présents! Ils méritent donc de la grande cause.

Et voici quelques détails de cette partie qui, avec une salle comble, ouvrait la série de 1930.

Prix de whist: Mmes A. Phillips, O. Roy, et Mlle E. Roy; MM. F. Filteau, H. Laflèche et R. Desmarais.

Au bridge: Mmes D. Léger, O. Bourbonnais et Mlle A. Blanchette; MM. A. L'Heureux, D. Léger et E. Gaudard.

Rafle d'un $2.50: le numéro 41 sort du sac.

Au programme figurèrent MM. Prud'homme, pianiste, et H. Laflèche, chantre des belles chansons françaises; puis, se présentèrent "le vieux nègre" et le choeur de ses négrillons.

Le réveillon! Succulent, bien apprécié.

Enfin, tous de partir... afin de pouvoir revenir à la prochaine partie de cartes. Comme vous voyez, l'élan est donné.

Prochaine partie de cartes

Qui s'occupe de l'organisation de la prochaine partie de cartes? Les membres de la nouvelle commission scolaire paroissiale. Dimanche prochain, autant que possible, puisse-t-il y avoir au moins un représentant de chaque famille de la paroisse. Donc, en rangs serrés, au soir de la Purification!

Baptême

Le 26 janvier — Arthur-Edouard-Janvier, enfant de François-Xavier Desmarais et de Marie Cottenier. Marraine, Mme Philippe Mondor.

WINNIPEG

M. Bennett à Winnipeg

Une grande assemblée conservatrice s'est tenue mercredi soir sous la présidence du Dr H.-C. Hodgson, président de l'Association conservatrice du Manitoba, pour recevoir M. R.-B. Bennett.

M. Bennett a fait porter son discours sur le chômage et le tarif. Le point saillant de son discours a été la suggestion de tenir à Ottawa une conférence économique de toutes les parties de l'Empire.

Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises

Une partie de cartes, sous le patronage du Comité de charité de la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, aura lieu vendredi soir, 31 janvier, à 8 h. 15, dans l'édifice de la Banque du Commerce, coin Taché et Marion, Norwood. On y jouera le bridge et le whist. Des prix seront donnés et un goûter sera servi. L'entrée est de 25 sous. Dames et messieurs sont cordialement invités.

La police et la radio à Winnipeg

Le chef de police Chris.-H. Newton vient de soumettre un plan à la commission de police pour l'établissement d'un service de radio destiné à combattre le crime avec plus d'efficacité. Ce service serait adjoint à celui du système de signaux actuellement en usage, et serait de nature à donner à la ville une plus grande somme de protection.

Plusieurs villes d'Europe et des Etats-Unis ont organisé un système de ce genre avec les meilleurs résultats.

Mariage Robillard-Caillier

Le 16 courant, avait lieu dans l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg, le mariage de Victor Robillard et de Camille Caillier. La bénédiction nuptiale fut donnée par le R. P. Vézina, O.M.I. MM. Ovila Caillier et Henri Bédard servaient de témoins.

L'église avait revêtu sa parure de circonstance et il y eut de magnifiques chants et musique.

La mariée portait une robe de georgette beige et son bouquet se composait de roses Talisman. Le soir, il y eut réception au numéro 821, rue Alverstone, chez la soeur de la mariée, Mme Edouard Frey. La table était décorée de jaune et blanc.

M. et Mme Caillier ont pris leur appartement au numéro 135, rue Maryland.

Quinzième anniversaire de mariage

M. et Mme R.-A.-L. Mercier ont été l'objet d'une démonstration de la part de leurs amis, dimanche dernier, à l'occasion du quinzième anniversaire de leur mariage. M. Camille Fourcier se fit l'interprète de ceux qui étaient présents pour exprimer à M. et Mme Mercier les voeux de circonstance et leur présenta comme marque tangible d'estime un magnifique service de verrerie rose. On se sépara à une heure avancée de la nuit, emportant un bon souvenir de cette soirée canadienne.

Etaient présents: MM. et Mmes H.-R. Beaudry, J.-A. Blain, A. Blanchard, N. Chabot, E. Chaput, A.-H. Côté, J.-A. Desjardins, C. Fournier, H. Gauthier, H. Germain, V.-J. Guilbert, Dr E. Jarjour, J. Laliberté, Dr N.-A. Laurendeau, J.-A. Lavoie, J.-A. Leduc, O. Marquis, Jos. Mathieu, D. Monchamp, J. Pelletier, L. Provost, J.-A. Rhéaume, C. Sainte-Marie, F. Savoie, Dr J.-A. Séguin, L. Tétrault, Trudel (Québec).

MEXICO — Le gouvernement mexicain donnerait son appui absolu à une campagne contre les films parlants de langue anglaise au Mexique.

Désordres digestifs — "Depuis son enfance, mon mari avait eu l'estomac délicat et souffrait de désordres digestifs. Je crois qu'il n'y a pas un docteur du voisinage qu'il n'ait pas consulté, mais il n'obtint aucun soulagement durable", écrit Mme K. Hessiager, de Stiles, Pa. "Voilà maintenant plusieurs années qu'il prend le Novoro du Dr Pierre et il jouit à présent d'une parfaite santé. Il a une mine superbe et travaille tous les jours." Cette préparation végétale bien connue possède une réputation mondiale comme remède pour l'estomac. Elle augmente la sécrétion digestive, facilite l'assimilation, tout en fortifiant et en régularisant le procédé de digestion. Ce n'est pas un article de droguiste car ce remède est fourni par des agents locaux nommés par le Dr Peter Fahrney & Sons Co., de Chicago, Ill.

Livré exempt de douane au Canada.